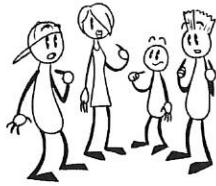




Contrat Enfance Jeunesse



Diagnostic territorial

Table des matières

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU TERRITOIRE

Préambule	
1 Situation géographique	5
2 Population	6
2-1 Evolution depuis 1968	
2-2 Structure de la population	
2-3 Evolution démographique	
2-4 Evolution des ménages	
3 Le niveau de vie des habitants	8
3-1 Les revenus	
3-2 Le CCAS	
3-3 L'épicerie sociale	
3-4 Le logement	
3-5 Les allocataires Caf	
4 Analyse de la répartition dans l'Espace	13
5 L'emploi sur la commune	14
6 Le tissu associatif	15

1

2

DEUXIEME PARTIE : ETAT DES LIEUX ENFANCE JEUNESSE

1. La scolarisation des Guiliériens	19
1.1 Les établissements scolaires.	
1.2 Evolution des Effectifs scolaires	
1.3 Les nouveaux rythmes scolaires	
2. Les partenaires au sein de la Maison de l'Enfance	22
2.1 La coordination enfance	
2.2 Le Relais Parents Assistantes Maternelles Intercommunal Guilers/ Bohars	
2-3 Les associations d'assistantes maternelles	
- L'Age Tendre	
- Les Tchoupinous	
2-4 Le multi-accueil « les petits poussins »	
2-5 Le centre de loisirs « Les Flamboyants	
3. Les accueils de loisirs communaux et la coordination jeunesse	34
3.1 L'accueil périscolaire	
3.2 L'Espace Jeunes	
3.3 La coordination jeunesse	
4. Le tissu associatif	56
5. Les lieux « intergénérationnels »	59
5.1 L'Agora	
5.2 La Guil'thèque	
5.3 La CLE	
6. Au croisement des partenaires	64

3

TROISIEME PARTIE DEVELOPPEMENTS ET PERSPECTIVES 2015-2018

1. Le constat	
2. Les besoins identifiés	
3. Tableau récapitulatif	
4. Le suivi et l'évaluation du CEJ	

4

Préambule :

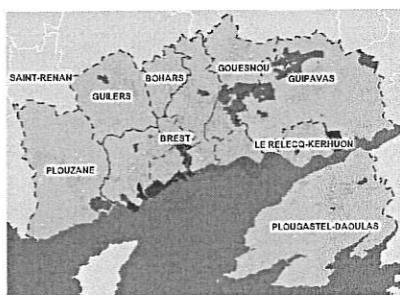
La Commune de Guilers, Membre de Brest Métropole compte 7 889 habitants (chiffres INSEE 2015 – populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2015)). Située au cœur du Pays de Brest, au carrefour d'une zone rurale en développement et de l'agglomération brestoïse qui concentre majoritairement l'emploi, elle présente une démographie positive mais modérée après avoir connu à la faveur d'opérations de forte urbanisation, une explosion démographique remarquable dans les années 70/80.

Cette progression a fait évoluer la Commune rurale en Commune périurbaine.

Qualifiée un temps de « ville dortoir » la Commune a su peu à peu prendre sa place au sein de l'agglomération brestoïse tout en préservant son identité propre, grâce notamment à une urbanisation maîtrisée, un apport en équipements et en services adaptés à sa population, un tissu associatif développé, un large éventail d'activités sportives et de loisirs, une vie économique en développement.

1 Situation géographique :

La ville de Guilers, située au Nord-Ouest de Brest, fait partie des 8 Communes membres de Brest Métropole. La ville s'étend sur une superficie de 19 km².



5

L'évolution de population la plus conséquente concerne les plus de 60 ans. En effet, ils représentent 25.5% des guiliériens en 2011 (20.8% en 2006).

Le pourcentage des plus de 60 ans est plus élevé à Guilers que le pourcentage national. Celui-ci est de 18.6% à l'échelle du pays et de 20.9 % pour la ville de Brest.

Le pourcentage de la population des 0 - 14 ans est plus élevé à Guilers 19.7 % que celui de Brest 15.4%

La classe d'âge des 15 - 29 ans est peu représentée à Guilers. Elle représente 15.5% de la population pour 27.7% de la population brestoïse et 18.3% de la population française.

2-3 Evolution démographique :

Source INSEE

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moy.
Naissances	69	71	60	61	79	57	53	80	74	72	67.60
Décès	45	40	35	37	53	55	33	44	39	44	42.50

Lors du précédent Contrat Enfance Jeunesse, le travail d'analyse de l'évolution naturelle a été faite sur les années 2000 à 2010. La moyenne était de 64 naissances par an.

De 2005 à 2014, la moyenne est de 67.60 naissances par an. Ainsi, il y a une augmentation moyenne du nombre de naissance.

Le nombre de décès reste le même (moyenne annuelle de 42 de 2000 à 2010 et de 42.50 de 2005 à 2014).

2-4 L'évolution des ménages :

EVOLUTION DES MENAGES [Source INSEE]	2006	2011
Nombre de ménage	2659	2780
Ménage 1 personne	19.2%	21.7%
Couple avec enfant(s)	41.7 %	36.4%
Couple sans enfant	32.8%	32.8%
Famille monoparentale	5.6%	8.2%

Il y a une augmentation du nombre de ménage sur la commune + 4,35 %.

Il y a une augmentation conséquente du nombre de famille monoparentale : 148 en 2009 pour 228 en 2011.

7

La commune est desservie par TROIS AXES routiers principaux :

- La route de Brest – La RDS – Axe Brest-Saint Renan qui permet de rallier le centre de Brest en 20 mn
- La route de Gouesnou – La RD67 – Axe nord qui relie Bohars, Millzac et Gouesnou à St Renan
- La route de St Pierre – la RD 105 – Axe sud qui relie Guilers et les communes du littoral (nord-ouest) à la rive droite de Brest et notamment au CHU, à l'arsenal, au technopôle...

2 La Population :

La Population est principalement agricole jusque dans les années 70.

Entre 1968 et 1975, première vague d'urbanisation. Ce sont principalement des familles ouvrières ou des militaires. Ils s'installent dans les lotissements aménagés autour du centre bourg.

A partir des années 1980, l'évolution démographique se stabilise.

En 2011, les employés, techniciens, cadres moyens et supérieurs représentent 40.7 % (41% en 2007) de la population de 15 ans et plus. Les personnes retraitées représentent quant à elles 31.4 % (28.1% en 2007) de la population.

2-1 Evolution de la population depuis 1968 :

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2010	2012	2015
Population	1879	4678	6686	6785	6956	7230	7533	7703	7889
Δ en %		+ 149 %	+43 %	+ 1,50 %	+ 2,52 %	+ 3,93 %	+ 4,19 %	+2,3 %	+2,4%

Il est à noter que Guilers est une des seules communes de Brest Métropole (avec Bohars) à avoir vu sa population augmenter.

2-2 Structure de la population (Source Insee) :

	2011	%	2006	%
Ensemble	7 430	100,0	7 230	100,0
0 à 14 ans	1 467	19,7	1 553	21,5
15 à 29 ans	1 154	15,5	1 080	14,9
30 à 44 ans	1 352	18,2	1 599	22,1
45 à 59 ans	1 561	21,0	1 491	20,6
60 à 74 ans	1 330	17,9	1 159	16,0
75 ans ou plus	566	7,6	348	4,8

La population des 0-14 ans est en légère baisse sur la commune (0.8%). Toutefois, elle est plus élevée qu'au niveau national (de 1.1%)

6

80.7% des familles monoparentales sont des femmes seules avec enfants.

« Les familles monoparentales sont généralement plus touchées que la moyenne par le phénomène de précarité puisque ne disposant que d'un salaire. En comparant la carte du niveau de revenus des personnes sous le premier quartile et celle du nombre de familles monoparentales, il est intéressant de noter qu'elles présentent des similitudes mais elles ne se superposent pas complètement. À Guilers notamment, les familles monoparentales sont relativement nombreuses mais le niveau de revenus des 25 % des ménages les plus précaires sont supérieurs à 14 000 €, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des quartiers brestoïses. (Source Adeupa observatoires social des revenus). »

Répartition des familles selon le nombre d'enfants d'âgés de moins de 25 ans :

	2006	%	2011	%
Ensemble	2128	100	2160	100
Aucun enfant	968	45.5	1024	47.4
1 ou 2 enfants	872	41.6	896	41.5
3 enfants et plus	288	13.6	240	11.1

Il y a une légère baisse (moins de 2 %) du nombre de famille de plus de 2 enfants et une légère augmentation du nombre de famille sans enfant (1.9%).

3 Le niveau de vie des habitants :

3-1 Les revenus (chiffres Source INSEE de 2011):

	France métropolitaine	Ville de Guilers
Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal	25830	28146
Foyer fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux	57	67.7
Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation	19218	20740

La moyenne du niveau de vie des guiliériens est globalement supérieure à celle de la France.

« La part des ménages imposés à Brest Métropole est équivalente à celle de la France métropolitaine » (source : Adeupa observatoires social des revenus).

8

3-2 Le CCAS :

Le nombre de demandes de dossiers présentés au CCAS :

	2014	2013
Couples	44	44
Familles monoparentales	41	42
Personnes isolées	21	22

9 familles ont bénéficié de l'aide aux séjours de vacances en 2014 (6 en 2013).

12 jeunes ont bénéficié de l'aide au séjour en centre de vacances (13 en 2013).

3-3 L'épicerie sociale :

Depuis de nombreuses années, l'aide alimentaire était distribuée aux bénéficiaires sous la forme d'un colis remis une fois par mois. Afin de faire évoluer ce mode de distribution, un projet d'épicerie sociale a vu le jour le mercredi 18 avril 2012.

Une participation financière est demandée aux bénéficiaires et est fixée à 10% de la capacité mensuelle d'achat et déterminée en fonction de la composition de la famille. L'épicerie est ouverte tous les 15 jours les mercredis et jeudis. Les jours d'ouverture étant calés sur les jours de distribution de la Banque alimentaire.

Des membres du CCAS et un agent administratif sont présents pour accueillir les bénéficiaires. Une équipe de bénévoles a été constituée pour la mise en rayon et le retrait des marchandises auprès des fournisseurs locaux. Les personnes peuvent choisir les produits et échelonner leur approvisionnement.

Pourquoi une épicerie ?

Cela permet de proposer davantage de produits frais. L'épicerie est un lieu convivial et l'aménagement des lieux et les différentes animations mises en place permettent de guider les bénéficiaires dans leur démarche et fait de ce service un lieu privilégié d'accompagnement des familles en difficulté.

ANNEE 2014	Jan	Fev	Mar	avr	Mai	juin	Eté	sep	oct	nov	dec
Nombre de foyers ayant effectués au moins un passage	39	43	47	48	43	45	37	40	39	40	42
Nombre de familles	27	30	31	32	29	29	23	26	28	29	30
Nombre de personnes isolées	12	13	16	16	14	16	14	14	11	11	12
Nombre de personnes aidées	120	138	143	145	131	131	107	123	125	132	132
Nombre d'enfants moins de 3 ans	6	7	6	6	7	7	6	8	10	13	9
ANNEE 2013	Jan	Fev	Mar	Avr	mai	juin	juill	sept	oct	nov	dec
Nombre de foyers ayant effectués au moins un passage	34	34	38	34	33	34	35	34	32	35	40

Il y a eu 463 foyers à effectuer au moins un passage à l'épicerie sociale en 2014 pour 383 en 2013.

3-4 Le logement :

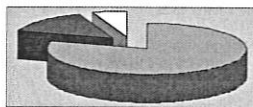
Evolution du logement depuis 2008 (au 06/03/2015) :

Type de logement	Nombre de logements	Dont logements sociaux	En cours de livraison
individuels hors lotissement	33	0	4
Logements collectifs	216	124	36
Lotissements	457	71	50
Total	706	195	90

Entre 2008 et 2015, 27% des constructions de logements sont des logements sociaux.

Depuis 2008, de nombreuses familles brestoises sont arrivées sur Guilers.

Logements sociaux, état du parc existant sur la commune (au 31/12/2014) :



<input checked="" type="checkbox"/> Brest Metropole Habitat
<input checked="" type="checkbox"/> Armorique Habitat
<input type="checkbox"/> Aiguillon Construction

3-5 Les allocataires CAF :

Source : Service Etude Caisse Allocations familiales

	2013	2010
Nombre d'allocataire	1132	1013
% de population couverte	53.4	50.1

	Nb d'allocataires		% d'allocataires		% des allocataires avec enfants	
	2010	2013	2010	2013	2010	2013
Allocataires avec enfants	811	870	80.10	76.9	50.1	53.4
Allocataires sans enfant	202	262	19.90	23.10		
Ensemble des allocataires	1013	1132	100	100		
Allocataires isolés	180	235	17.80	20.8		
Allocataires monoparentales	120	143	11.80	12.60	14.80	16.40
Allocataires couples avec enfants	691	727	68.20	64.20	85.20	83.60
Allocataires couples sans enfant	22	27	2.20	2.40		

En trois ans, l'augmentation de la population couverte par la Caf est de +3,3%.

Le pourcentage des allocataires sans enfant est en augmentation de 2,3%.

Il y a une augmentation des allocataires avec 1 enfant : +3,8% et une baisse du nombre d'allocataires de + de 3 enfants : -3,3%.

Il y a une augmentation de 2% du nombre d'allocataires avec enfants de 12-17 ans.

Le Revenu de Solidarité active :

Le pourcentage d'allocataires percevant le R.S.A est passé de 4.6% en 2010 à 7.3% en 2013.

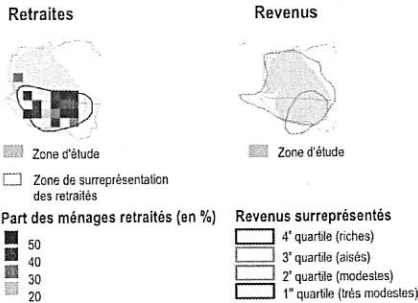
Le pourcentage d'allocataire percevant le R.S.A avec enfants est passé de 38,3% à 48,2% entre 2010 et 2013.

Enfants et population couverte sous le seuil de bas revenu :

Commune de Guilers	Nombre 2010	Pourcentage 2010	Nombre 2013	Pourcentage 2013
Nombre d'enfants sous le seuil de bas revenus	176	10.00	236	13.00
Population couverte sous le seuil de bas revenus	367	5.30	520	7.50
Population couverte par le R.S.A sous le seuil de bas revenus	90	1.30	180	2.60

Les différents indicateurs démontrent une augmentation du nombre de personnes sous le seuil de bas revenu entre 2010 et 2013.

4 Analyse de la répartition de la population dans l'Espace :



Au nord de Guilers

L'aménagement de cette zone où les revenus sont élevés, éloignée de Brest et située au nord de l'agglomération a démarré dans les années 1980. Elle correspond à la principale zone d'urbanisation récente de l'agglomération, à la périphérie du bourg historique de Guilers.

Compte-tenu de la réduction de l'offre foncière ces dernières années dans l'agglomération et de l'augmentation des prix, ce sont surtout de jeunes familles de cadres qui s'y sont installées. Comme dans toutes les zones pavillonnaires récentes, cette situation s'accorde avec une présence faible de retraités.

Au sud de Guilers

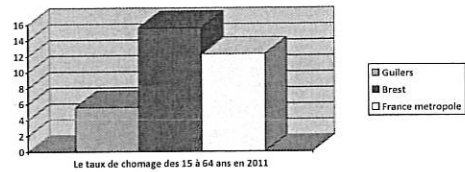
Guilers est une commune qui semble vérifier deux logiques selon que l'on soit au nord ou au sud de la route de Bohars. Le territoire sud est urbanisé depuis les années 1960. Ces habitants (4 ménages sur 10 ont plus de 60 ans) contrastent avec les jeunes familles de cadres du nord de la commune. Les 1 300 ménages retraités de Guilers-sud en font l'une des plus grandes concentrations de retraités de Brest Métropole.

Les revenus de ces ménages, souvent d'anciens ouvriers de l'arsenal, y sont modestes : 60% des

13

ménages se situent dans les 2^e et 3^e quartiles, mais sans grosses disparités. Le parc collectif représente 15% de l'ensemble, le parc social 11%.

5 L'emploi sur la commune :



Guilers à un taux de chômage des 15-64 ans plus bas de 52% que celui de la France Métropolitaine.

Population des 15 à 64 ans par type d'activité :

	Guilers		France métropolitaine	
	2011	2006	2011	2006
Actifs en %	68.9	66.4	72.6	71.5
Actifs ayant un emploi en %	64.8	61.4	63.7	63.6
Chômeur en %	4.1	4.9	8.9	7.9
Inactifs en %	31.1	33.6	27.4	28.5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	12.7	13.1	10.1	11.0
Retraités ou préretraités en %	11.8	12.2	8.8	8.0
Autres inactifs en %	6.6	8.4	8.5	9.5

14

Emploi par catégorie professionnelle (en %) :

	Guilers	Brest	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	0.5	0.1	1.8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	6.7	3.6	6.2
Cadre et professions intellectuelles supérieures	8.2	18.8	16.9
Professions intermédiaires	25	29.3	25.4
Employés	31.1	32.0	28.2
Ouvriers	28.5	16.2	21.5

6 Le tissu associatif :

En 2015, le tissu associatif est toujours aussi diversifié et proposent aux adultes et aux enfants une offre large en termes d'activités culturelles, sportives, ludiques, patriotiques et militaires.

Certaines d'entre elles ont également un rôle social prépondérant : centre socio-culturel, Accueil de loisirs, associations d'entraide.

Les associations guiliériennes sont très actives et créent régulièrement des événements sur la commune.

Les associations sportives et culturelles accueillent en 2015 : 1710 jeunes de moins de 21 ans.

La commune soutient les associations soit sous la forme de subventions ou mise à dispositions de locaux et de matériels, soit par une aide logistique ou aide au montage de certains projets.

En 2014 les Guiliériefolies, événement inter-associatif a eu lieu, cependant faute de participants il n'y a pas eu d'éditions en 2015.

Un poste de coordinateur associatif et un service vie associative ont permis d'apporter un soutien fort aux associations guiliériennes.

Quelques chiffres clés

- Depuis les années 1980, l'évolution démographique se stabilise (positive mais modérée).
- La population des plus de 60 ans représente 25,5% en 2011 (18,6% à l'échelle du pays). 11,8% de la population de Guilers est retraitée ou préretraitée (8,8% à l'échelle de la France).
- La moyenne du niveau de vie des guiliériens est globalement supérieure à celle de la France. (Niveau de revenu supérieur à celui de la France métropolitaine, pourcentage de chômage plus bas de 52% qu'à l'échelle du pays).

15

Toutefois, le nombre d'habitants à faibles ressources augmente. Les aides accordés par l'épicerie sociale ont augmenté de 17% entre 2013 et 2014. Entre 2008 et 2015, 27% des constructions de logements sont des logements sociaux. Les différents indicateurs démontrent une augmentation du nombre de personnes sous le seuil de bas revenu entre 2010 et 2013. Afin de prendre en compte ces évolutions, l'épicerie sociale a été développée, des tarifs au quotient familial au niveau des services périscolaires ont été mis en place et une réflexion est en cours au niveau des animations de l'Espace jeunes.

- Il y a une augmentation conséquente du nombre de famille monoparentale, 148 en 2009 pour 228 en 2011.
- Un tissu associatif riche et varié (83 associations).

16

ETAT DES LIEUX ENFANCE JEUNESSE

17

La politique enfance et petite enfance se sont également développées de manière conséquente sur la commune avec l'ouverture de la Maison de l'enfance en janvier 2014. Ces deux politiques interagissent entre elles et trouvent leurs développements au sein de projets communs. La présentation de ce diagnostic ne posera pas un focus sur la dimension jeunesse et sur l'enfance de manière séparée, mais dressera un diagnostic en mettant en avant les liens entre ces deux politiques.

1. La scolarisation des guilériens

Population scolarisée.

(Source INSEE 2011) ;

	Ensemble	Population de Guiliers scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	331	292	88,2	86,3	90,4
6 à 10 ans	513	512	99,8	100,0	99,6
11 à 14 ans	479	477	99,6	99,6	99,6
15 à 17 ans	360	354	98,3	98,9	97,7
18 à 24 ans	501	312	62,3	56,2	70,0
25 à 29 ans	293	19	6,5	4,8	8,8
30 ans ou plus	4 809	22	0,5	0,3	0,6

Le pourcentage de Guilériens scolarisés, de 2 à 5 ans, est important.

En effet, elle est supérieure par rapport aux chiffres nationaux et à la ville de Brest. Par exemple : seulement 74.2% de la population des 2 à 5 ans est scolarisée en France soit 12.1% de moins que sur Guiliers et 5.5% de moins pour la ville de Brest (68.7% des 2-5 ans sont scolarisés sur Brest).

1.1 Les établissements scolaires.

- Les écoles primaires

Les élèves sont accueillis sur deux groupes scolaires publics :

- L'école élémentaire et maternelle Chateaubriand située en centre bourg
- L'école Pauline Kergomard située au nord de la ville dans le périmètre de la zone en cours d'urbanisation.

L'école privée Sainte Thérèse accueille également des élèves d'élémentaire et de maternelle.

1-2 Evolution des effectifs scolaires

Rentrée 2014

19

Une démarche partenariale dans la continuité des précédents Contrats Enfance Jeunesse

La démarche de travail a commencé dès la fin de l'année 2014. Un premier travail d'évaluation des nouvelles actions du CEJ 2011-2014 a été entamé en parallèle du diagnostic territorial.

• 20 janvier 2015, Première réunion plénière :

Toutes les associations en lien à la petite enfance/ enfance/ jeunesse ont été conviées.

- présentation du Contrat Enfance Jeunesse
- bilan du précédent contrat 2011-2014
- un temps de travail sur les questions suivantes : l'offre d'accueil sur la commune/ améliorations liées à la coordination /répondre aux besoins des familles.

Avaient été sollicités pour participer à cette première réunion, outre les partenaires institutionnels, les équipes éducatives ainsi que les représentants des parents d'élèves et l'ensemble des associations sportives et culturelles accueillant des jeunes adhérents

Cependant très peu de partenaires ont répondu présent notamment au niveau des associations sportives.

• 16 juin 2015 Deuxième réunion plénière :

- Retour sur le diagnostic territorial (présentation des données générales du territoire/ retours sur les entretiens individuels réalisés auprès des principales associations du territoire)
- Perspectives du CEJ 2015 2018 (maintien de l'existant, développer la fonction de pilotage périscolaire).

Au vu du peu de partenaires présents, il serait intéressant de proposer des temps de rencontre en journée. Cela favoriserait la présence des professionnels et des institutions.

Des entretiens individuels avec les associations :

Des rencontres ont eu lieu sur les mois d'avril - mai avec les principaux partenaires petites enfance/ enfance/ jeunesse.

Ont été rencontrées les associations suivantes : L'agora, les Flamboyants, Enfance pour Tous, les deux associations d'assistantes maternelles (Tchoupinou, l'âge tendre).

Des bilans avec les services communaux :

Les ALSH périscolaires, l'Espace Jeunes, la coordination jeunesse et le RAM sont des services municipaux ; les bilans ont donc été établis en interne.

Un document type a permis de « cadrer » les différents échanges et de réaliser une base commune.

La Ville de Guiliers se caractérise une politique jeunesse dynamique. En effet le secteur périscolaire a continué à se structurer et à évoluer. De même les accueils de loisirs extrascolaires tant communaux qu'associatif permettent de répondre à la demande sur le territoire.

Le fonctionnement des accueils de loisirs communaux (ALSH périscolaires et Espace Jeunes) était basé sur les valeurs inscrites dans la Charte Educative datant de 2009.

Cette charte a bien évidemment trouvé toute sa place au sein du Projet Educatif territorial 2015-2018.

18

Enfants scolarisés sur la commune : 1436 élèves

Ecoles maternelles et élémentaires publiques et privées : 893 élèves

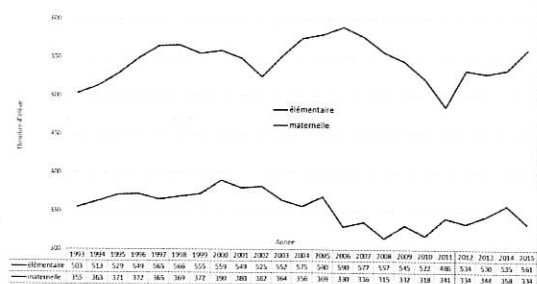
Rentrée 2015

Enfants scolarisés sur la commune : 1392 élèves

Ecoles maternelles et élémentaires publiques et privées : 895 élèves

On constate une légère baisse du nombre d'enfants scolarisés en maternelle et une hausse des enfants scolarisés en élémentaire.

Evolution du total des élèves des écoles élémentaires et maternelles publiques et privés



• Les collèges

Rentrée 2014

Croas ar Pennoc = 370 élèves

Sainte Marie = 173 élèves

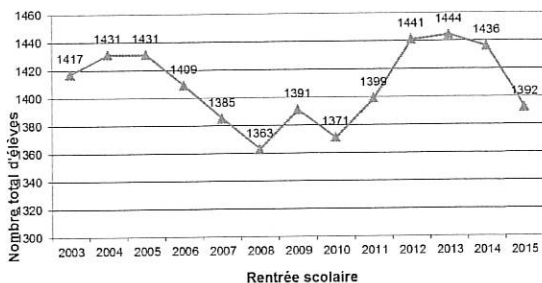
Rentrée 2015

Croas ar Pennoc = 343 élèves

Sainte Marie = 154 élèves

20

Evolution du total des élèves



On constate une baisse des effectifs essentiellement liée à une baisse sur les collèges, en effet la population des classes de CM2 arrivés en 6^{ème} cette année est en baisse.

1-3 Les nouveaux rythmes scolaires :

Voulant se donner le temps de la réflexion et articuler de manière cohérente les nouveaux rythmes scolaires, la Ville de Guilers a souhaité mettre en place cette nouvelle organisation pour la rentrée 2014/2015.

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a fait l'objet d'une demande de dérogation en février 2013 pour une application à la rentrée 2014-2015. L'accord de la DASEN nous est parvenu en mars 2013.

Un comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises en 2014 afin de fixer la nouvelle organisation. Il s'avère que le choix fait et l'articulation des temps scolaires et périscolaires s'est révélé trop ambitieux et trop coûteux. Ces constats ont conduit la commune à ne proposer qu'un temps récréatif entre 16h15 et 17h avec la fourniture d'un goûter.

L'école Sainte-Thérèse a souhaité maintenir le rythme d'une semaine de 4 jours.

Les assouplissements des règles d'écritures du Projet Educatif Territorial ont permis d'y intégrer ce temps récréatif. Les grandes lignes du PEDT seront développées dans la partie traitant des accueils périscolaires.

L'organisation de la semaine scolaire demeure inchangée pour la rentrée 2015/2016

21

B En 2014

L'année 2014 a vu l'installation dans les nouveaux locaux de la Maison de l'Enfance et il a fallu régler l'occupation des différents espaces communs à savoir la salle d'activité ainsi que la salle de jeux d'eau. En effet ces espaces sont occupés par l'ensemble des partenaires.

- Travail d'écriture en partenariat avec les différents occupants de la Maison de l'enfance du règlement de fonctionnement : Règles de Vie de la Maison de l'Enfance
- Ecriture des conventions avec les associations d'assistantes maternelles
- Ecriture de la convention de moyens et d'objectifs avec l'ALSH « les Flamboyants »

Outre la Maison de l'Enfance, l'espace Petite enfance situé à l'AGORA et anciennement occupé par la Halte-garderie a trouvé un second souffle car depuis l'année 2014 les associations d'assistantes maternelles, la ludothèque Yakajouer ainsi que l'animation « pause parents » occupent ce lieu.

De la même façon que pour les parties mutualisables de la Maison de l'Enfance, des règles de vie commune et un règlement d'occupation a été rédigé.

C Les évolutions

Différents projets ont vu le jour en 2015 ou ont trouvé toute leur place au sein de la Maison de l'Enfance :

- des rencontres partenariales
- Portes ouvertes de la Maison de l'enfance couplées avec le forum des associations
- Semaine du jeu sur le site de Pagnol en lien avec différentes associations de la commune et les écoles : initialement programmé sur un lieu moins central, les écoles les plus éloignées ne pouvaient s'y rendre. L'édition 2015 a été un véritable succès puisque 31 classes sur les 36 présentes sur la commune se sont rendues sur le site. Un large travail de partenariat avec la ludothèque, le club Emerald a permis à cette 5^{ème} édition de la Semaine du jeu de rencontrer un véritable succès.

2.2 Le Relais Parents Assistantes Maternelles Intercommunal Guilers/ Bohars

A Conditions générales de fonctionnement

- Lieu : Maison de l'enfance (11 rue de Milizac - 29820 Guilers)
- Tranche d'âge du public : 0-3 ans et adultes parents et assistantes maternelles

Périodes et heures d'ouvertures.

Période scolaire :

Bohars : Le lundi 9h-12h30 et 13h30-17h.

Guilers : Le mardi 9h-12h30 et 14h-19h30,

Le mercredi 8h30-12h30 et 14h-17h,

Le jeudi 8h30-12h30 et 14h-18h, et

Le vendredi 8h30-12h30.

23

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil périscolaire de 7h15 à 8h50				
Temps d'accueil par les enseignants de 8h50 à 9h				
Horaires de la classe : 9h à 12h				
Pause méridienne de 12h à 13h50	ALSH Les Flamboyants		Pause méridienne de 12h à 13h50	
Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h			Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h	
Horaires de la classe de 14h à 16h15			Horaires de la classe de 14h à 16h15	
Récré goûter de 16h15 à 17h			Récré goûter de 16h15 à 17h	
Accueil périscolaire à partir de 17h			Accueil périscolaire à partir de 17h	

2. Les partenaires au sein de la Maison de l'Enfance

En décembre 2013 a été inaugurée, la Maison de l'Enfance, située près de la salle des aînées. Le choix de l'équipe municipale a été de regrouper au sein du même lieu les différents partenaires au sein d'un lieu dédié et proche également de différents équipements tels que l'Ecole de Musique, et la salle des aînés.

2.1 La coordination enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la coordination enfance est passée de 7h à 17h50.

Le précédent Contrat Enfance Jeunesse avait mis en avant la volonté de développement de partenariats et de projets communs. Jusqu'en 2014, 7h étaient consacrées à la coordination. La création de la Maison de l'Enfance a impulsé une nouvelle dynamique au secteur petite Enfance.

A Les missions

- développer les échanges entre les acteurs et créer des projets communs
- coordonner le futur site de la Maison de l'Enfance et les lieux Petite Enfance

22

Vacances scolaires : idem

Sauf congés

Modalités d'inscription.

Ateliers : A l'année ou par thématique atelier d'éveil.

Le projet de fonctionnement est validé pour 4 ans (2013-2017).

B Evaluation globale

Capacité d'accueil : 12 enfants et 6 adultes par atelier

Nombre de jours d'ouvertures : 225 jours en moyenne (de 44 à 46 semaines par an)

Le RAM disposant d'un lieu dédié au sein de la Maison de l'enfance, l'accueil des usagers et des partenaires s'en trouvent grandement facilités. Un logiciel de gestion a été installé et financé en partie par la CAF.

L'animatrice du RAM participe également de manière active aux réunions de réseau des relais sur le territoire.

Les activités et ateliers mis en place permettent de répondre à deux objectifs :

- L'amélioration de l'accueil des familles
- l'aide à la professionnalisation des assistantas maternelles

L'augmentation du temps de travail à savoir de 28h à 35h en janvier 2014 a permis de développer ces actions.

De plus un partenariat avec le Multi-accueil « les petits poussins » a été mis en place des 2015.

- **Activités proposées.**
- Plusieurs types d'ateliers d'éveil sont proposés tout au long de l'année par le relais : atelier comptine-câline (jeux de doigts, rondes, transvasement, relaxation, peinture, jeux d'eau, etc.)
- temps d'éveil pour les enfants et d'accompagnement à la professionnalisation pour les assistantas maternelles favorisant la construction d'une posture professionnelle pour les assistantas maternelles.
- Des temps en soirée (soirées thématiques, soirées bricolages, analyse de la pratique...) permettent aux assistantas maternelles de se retrouver entre adultes sur des temps professionnels.
- **La coordination de l'offre d'accueil**
- L'offre d'accueil s'est diversifiée à Guilers en 2013 et surtout en 2014 avec l'ouverture du multi-accueil au sein de la Maison de l'enfance. L'accueil collectif est privilégié dans les demandes des familles. L'accompagnement du relais se situe au niveau pédagogique sur la présentation du mode d'accueil familial et auprès des assistantas maternelles qui ont vu leur activité se restreindre par l'arrivée du multi accueil et par la situation économique difficile.
- L'animatrice du relais est présente lors des commissions d'admission du multi-accueil à Guilers et a démarré ce fonctionnement à Bohars en février 2015.

24

- **Analyse du public accueilli :** Parents, assistantes maternelles et enfants.
Les parents viennent au relais en recherche d'un mode d'accueil. Il s'agit en majorité de familles de couples qui travaillent tous les deux.
Depuis l'ouverture du multi-accueil, les parents ayant des horaires décalés ou des plannings changeants (personnes travaillant dans le commerce, personnel médical et paramédical très présents sur la commune) ont beaucoup moins de difficultés à trouver un mode d'accueil. En effet, les assistantes maternelles acceptent des contrats moins classiques. Les assistantes maternelles acceptent plus facilement le travail le samedi par exemple et les « petits » contrats.
Elles participent aux activités du relais et ont besoin de se retrouver régulièrement sur des temps avec et sans les enfants.
Ces professionnelles ont évolué dans leurs pratiques auprès des enfants avec un regard et une posture professionnelle en développement.
- **Projets particuliers :**
Projet décloisonnement des modes d'accueil, travail autour des professionnels de la petite enfance et des parents.
 - ✗ Passerelle écoles maternelles
 - ✗ Accueil des enfants du multi-accueil sur le temps d'éveil
- ✗ Soirées à destination des parents et des professionnels de la petite enfance sur des thématiques à partir de besoins repérés par les professionnels ou suite à des demandes de parents
- **Accueil/ relation aux familles :**
 - Les familles et les assistantes maternelles sont accueillies de manière privilégiée sur rendez-vous pour un accueil personnalisé. Les chiffres montrent que le relais est un lieu repéré et fréquenté par le public. Un certain nombre de familles viennent et reviennent vers le relais pour des informations concernant leurs relations avec les assistantes maternelles (contrat, etc...), sur le développement de l'enfant, etc....
 - 2 Samedis Matinéés familiales sont proposés en juin pour favoriser la participation des familles et leur permettre de partager un temps avec leur enfant.
En 2014 : 1 à Bohars et 2 à Guilers 27 parents participent.
 - L'accueil parentalité est favorisé par l'accueil en soirée pour des rendez-vous. Le couple parental se déplace ensemble (41 en 2014 et 10 rendez-vous de régulation) parents et assistantes maternelles
- **Passerelles existantes ou en cours d'élaboration / réflexion :**
 - Passerelle écoles maternelles, première expérience juin 2015 :
L'animatrice du Relais Parents Assistantes Maternelles, la coordinatrice enfance, les équipes des 3 écoles de la commune ont proposé un atelier passerelle à l'attention des tout-petits scolarisés en septembre.

25

- **Faiblesse**
Le travail en relais étant très varié et nécessitant de multiples types de tâches (accueil téléphonique et physique, atelier d'éveil (et préparation), réunions, groupes de travail réseau, participation aux instances CEJ et commissions d'attribution des places, etc...), l'itinérance sur 2 communes peut être vécu par le public comme difficilement lisible.
- **Piste d'amélioration**
Proposer un service type « guichet unique » pour l'accueil de toutes les familles en recherche de mode d'accueil.

2-3 Les associations d'assistantes maternelles

A l'heure actuelle, il y a 85 assistantes maternelles sur la commune et 73 en activité.
Il existe depuis 2013, deux associations d'assistantes maternelles. Chaque association propose des activités de regroupement. Il faut préciser que la PMI pose des préconisations pour ces regroupements à savoir : 2 regroupements par semaine, par enfants d'une durée de 45 minutes pour des enfants de 6 mois révolus. Lors de ces regroupements, les animations sont conduites par des professionnels.
L'existence de ces deux associations a donné lieu à un partage des espaces dédiés à la Petite enfance.

A L'Age Tendré

- **Conditions générales de fonctionnement.**
 - Lieu des activités: Maison de l'Enfance et Espace Enfance de l'Agora
 - Tranche d'âge du public : 6 mois – 3 ans MDE et 6 mois – 4 ans AGORA

Activités proposées :

Eveil sensoriel et moteur et musique

Modalités d'adhésion :

Accès à toutes les adhérentes de l'association

- **Evaluation quantitative**

Nombre d'adhérents : 24

- **Evaluation qualitative**
- **Objectifs pédagogiques :**

Préparation de l'enfant à la vie en collectivité, tremplin pour une bonne adaptation dès son entrée à l'école.

- **Description des activités (points forts, activités particulières) :**

Eveil sensoriel et moteur : l'enfant évolue tout au long de l'année dans un monde de découvertes, les quatre sens sont en éveil permanent par le biais de différentes matières à toucher, d'odeurs à sentir, d'histoires à écouter et de mini spectacles à regarder.

Musique : Apprentissage à la musique, l'enfant écoute et participe sur les genoux de l'intervenant, chante des comptines accompagné à la guitare, puis choisit dans une multitude d'instruments mis à sa portée ceux avec lesquels il veut jouer et émettre des sons.

- **Analyse du public accueilli (si spécificités repérées) :**

27

Les objectifs poursuivis :

- Proposer aux enfants une première approche de l'école
 - Rassurer les parents
 - Se familiariser avec les locaux, les personnes
 - Pour tous les enfants de la commune et vers tous les partenaires Petite Enfance de la commune (assistantes maternelles et multi-accueil).
 - Les enseignants s'accordent sur l'objectif de la passerelle qui est de découvrir l'école et pas forcément celle où l'enfant est scolarisé.
- 6 enfants ont été accueillis au cours d'une matinée, avec leur assistante maternelle ou la professionnelle du multi-accueil Les Petits Poussins pour un temps de 9h30 à 10h15 sur 3 dates sur les 3 écoles de la commune. Un bilan globalement positif et une expérience qui sera sans doute remis en place dès l'année 2016.
- Accueil des enfants du multi-accueil sur temps d'éveil. Depuis 2015, les ateliers sont ouverts au multi-accueil lorsque les assistantes maternelles se sont désistées (maladie des enfants, accueil de bébé, congés, etc...). Ce temps partagé est riche de moments partagés et d'interconnaissance entre enfants et professionnels.
 - Soirées à destination des parents et des professionnels de la petite enfance sur des thématiques à partir de besoins repérés par les professionnels ou suite à des demandes de parents. Ces soirées types « café-débat » sont des temps d'échanges entre les parents et les professionnels préparées et animées par l'animatrice du relais et des professionnelles du multi-accueil.

C Les évolutions du relais

En 2008, le RPAM avait vu son nombre d'heures augmenter ce qui a permis un réel développement du relais. La création de la Maison de l'Enfance ou le RPAM a trouvé naturellement sa place s'est accompagné d'une nouvelle augmentation en termes de volume horaire. A savoir un passage de 28/35^{semaines} à 35/35^{semaines}.

En effet la présence de l'animatrice du RPAM au sein de ces nouveaux locaux a permis de donner une nouvelle dimension à son activité en termes de :

- information auprès des familles en recherche de mode d'accueil
- de coordination de l'offre d'accueil
- de partenariat renforcé avec les acteurs petite enfance de la commune.

D Le bilan

○ Atouts

Relation de confiance créée et entretenue avec les assistantes maternelles, les enfants et les familles accueillis.

Dynamique partenariale et positive avec les acteurs enfance de la commune (multi-accueil, Guilthèque, écoles maternelles.)

26

Les enfants sont demandeurs de ses activités, ils en sortent ravis et nous pouvons reprendre soit des chansons ou autres activités qu'ils ont pu pratiquer le mardi ou le vendredi à la maison en cours de semaine.

- Projets particuliers :

L'association souhaite voir ses activités étendues et se voir attribuer des créneaux supplémentaires, de façon à offrir un panel diversifié (Eveil, motricité, musique, cuisine, bricolage, lecture etc...) afin que tous les enfants de l'association puissent bénéficier de deux séances d'activité par semaine.

De ce fait l'assistante maternelle pourrait choisir ses activités de la semaine en fonction des enfants présents. Il est bien évident qu'elle gardera toujours le droit de se rendre aux activités du Ram et de la Guilthèque, ce serait toujours à elle de gérer le nombre d'activités auxquelles elle veut participer.

- Retour des familles/ des usagers :

Les familles sont demandeuses de diversifier les activités dans la limite bien entendu des règles mises en place par la PMI.

- Passerelles existantes ou en cours d'élaboration/ réflexion :

Passerelle avec les écoles maternelles

• Conclusion

L'association est un tremplin de qualité pour l'adaptation de l'enfant à l'école, il vit des moments de collectivité, découvre de nouvelles choses chaque semaine, écoute de nouvelles chansons, touche de nouvelles matières, sens de nouvelles odeurs, côtoie de nouveaux copains. Doit s'adapter à son environnement à chaque changement de groupe, de personnes et de petits copains.

B Les Tchoupinous

• Conditions générales de fonctionnement,

- Lieu : Regroupement agora (le jeudi) et maison enfance (le lundi)
- Tranche d'âge du public : agréments de 0 à 12 ans mais public principalement âgé de 0 à 4 ans.

Planning d'activités proposées par l'association avec groupes limités à 12 enfants.

- Périodes et heures d'ouvertures.

Pas d'activités pendant les vacances.

- Motricité avec intervenant. (2 fois par mois)
- Eveil musical avec EMDG (2 fois par mois)
- Lecture de conte (Guilthèque) en fonction des disponibilités
- Bricolage le jeudi à l'Agora toutes les semaines
- Temps forts et actions spécifiques pour les fêtes (noël, fête des mères...)

• Modalités d'inscription.

Les assistantes maternelles intéressées adhèrent à l'association.

- Evaluation quantitative

28

- 18 assistantes maternelles adhérentes

- **Evaluation qualitative**

- Analyse du public accueilli :

- Tous types de public.

- Description des activités (points forts, activités particulières).

- Activités variées avec du matériel et un lieu adapté.

Extrait du projet pédagogique de l'association :

- Objectifs pour les professionnels

- faire valoir la qualité de notre travail en tant que professionnel de la petite enfance afin que les enfants accueillis puissent s'épanouir dans un endroit sécurisé.
 - pouvoir proposer des activités favorisant l'éveil et le développement psychomoteur.
 - se rencontrer avec les enfants et les autres assistantes maternelles pour rompre l'isolement.
 - pouvoir s'enrichir par les pratiques de chacune, par l'échange d'idées, d'activités.

- Objectifs enfants :

- favoriser le développement et l'éveil des enfants par l'acquisition progressive de la motricité dans un lieu adapté à leurs besoins.
 - leurs permettre d'acquies leur autonomie et éveiller leur curiosité à travers différentes activités...
 - leurs donner confiance en eux pour qu'ils se sentent à l'aise et à plus long terme favoriser la socialisation au sein d'un groupe et les préparer ainsi à la collectivité qu'est l'école tout en tenant compte du rythme de chacun.
 - Richesse des activités proposées.

- Retour des familles / des usagers :

- Les retours se font lors d'échanges informels.

- Les familles sont contentes que les enfants participent à des activités tout en respectant leur rythme (plusieurs groupes en matinée 9h15 et 10h15-11h00). Les activités s'adaptent au rythme de l'enfant.

- Les enfants sont contents des activités proposées

- Passerelles existantes ou en cours d'élaboration/ réflexion :

- Passerelle avec les écoles via le Relais d'Assistants Maternelles.

- Moyens de communication :

- Les assistantes maternelles expliquent aux parents leur appartenance à l'association lors de l'entretien d'embauche.

- **Conclusion**

- Les membres de l'association remarquent une baisse des demandes des familles suite à l'ouverture des « petits poussins ».

- L'association est jeune et a une volonté de se développer.

29

Quelques enfants de Brest/ Bohars / Milizac sont gardés sur Guilers (proximité ou sur la route du lieu de travail).

Les notions d'éveil et de motricité sont au cœur de la démarche de l'association.

Pour les membres de l'association ; c'est aux assistantes maternelles de s'adapter aux enfants et pas le contraire.

On a pu noter que l'association « les Tchoupinoux » a remarqué une baisse des demandes des familles suite à l'ouverture du multi-accueil, cela n'est pas noté par l'autre association. Globalement l'ouverture du MAC a correspondu à une forte baisse de la demande de mode de garde dans l'ensemble c'est dire chez une assistante maternelle ou en accueil collectif.

L'ouverture du MAC a pu être vue comme une forte concurrence pour les assistantes maternelles mais il convient que chacun trouve sa place sur le territoire dans une démarche de complémentarité.

2-4 Le multi-accueil « les petits poussins »

Le multi-accueil a ouvert ses portes en janvier 2014, il est géré via une délégation de service publique par l'association Enfance pour tous. Cette association en amont de la délégation de service publique avait repris la gestion de la halte-garderie « les petits poussins ». L'association de parents la gérant ayant souhaité arrêter.

A Conditions générales de fonctionnement.

- Lieu : Maison de l'enfance Guilers
- Tranche d'âge du public : 10 semaines – de 4 ans
- La commune a confié la gestion du multi-accueil via une délégation de service public à l'association « Enfance pour tous »

- Périodes et heures d'ouvertures.

- 7h30-19h 5 jours par semaine
 - Fermeture 2 semaines d'été et une semaine à Noël.
 - Modalités d'inscription.

- en accueil régulier, dossier de préinscription et commission d'attribution des places selon critères pondérés validés par la CAF et le Conseil Municipal. Les familles ont le tableau des critères lors de leur préinscription.

- en accueil occasionnel, documents à fournir et accueils fixés selon les places disponibles

B Un premier bilan annuel

- **Evaluation quantitative**

Capacité d'accueil : 30 berceaux avec pourcentage d'accueil supplémentaire 34 places et la place d'urgence 35 maximum.

30

La priorité est donnée aux familles guiliériennes.

Nom de la structure	Multi-accueil « Les Petits Poussins »
Capacité d'accueil	30 places
Nombre d'enfants inscrits en 2014	104
Nombre de familles accueillies	93
Nombre d'enfants accueillis par place (2)	3,4
Détail des contrats en 2014 (1)	
Nombre de contrats accueil régulier	58
Nombre de contrats occasionnel	86
Nombre de contrats d'adaptation	54
Urgence	1

(1) un enfant accueilli a pu avoir des types différents de contrat dans l'année

(2) sur la période du 1^{er} janvier au 31 août : 87 enfants accueillis soit 2,9 enfants par place

sur la période du 1^{er} septembre au 31 décembre : 79 enfants accueillis soit 2,6 enfants par place

- **Evolution qualitative**

- Un projet éducatif et pédagogique :

- Il développe les objectifs suivants :

La crèche se veut un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et d'action.

Elle a pour objectifs :

Pour les tous petits :

Accueillir individuellement l'enfant et sa famille

Respecter le rythme de chaque enfant

Favoriser l'éveil de l'enfant, son autonomie et préparer sa socialisation

Favoriser l'implication des parents dans la vie de la structure

Pour les familles

Offrir un lieu ressources, de rencontre et d'échanges

Permettre aux parents d'enfants d'échanger sur les questionnements, les difficultés ou les appréhensions qu'ils rencontrent dans leur rôle de parents

31

Offrir des activités d'information ou de formation (ateliers, conférence) s'adressant aux familles Favoriser la capitalisation des ressources « famille » afin d'offrir ou de promouvoir des activités ou des services pouvant satisfaire les besoins non comblés des familles Favoriser la relation parents enfants.

Comme convenu dans la DSP un nouveau projet pédagogique est en cours de rédaction. Il récapitule en détail

- la journée type
- les règles de vie
- l'accueil de l'enfant et de sa famille : séparation/retrouvailles
- les jeux libres
- l'alimentation
- les soins d'hygiène
- le sommeil

Il est à noter que les observations de la psychologue amènent l'équipe à améliorer ses postures professionnelles au quotidien : cohérence éducative, se mettre à hauteur de l'enfant, prises en charges particulières de certains enfants/familles.

Place des parents dans la structure

La place des parents au sein de la structure est favorisée.

Ainsi des soirées à thème à destination des parents se sont mises en place en partenariat avec le Relais Parents assistantes Maternelles.

Des événements festifs ponctuent aussi la vie de la crèche

Un questionnaire de satisfaction a été fait auprès des parents qui se déclarent globalement plutôt satisfaits aux différentes questions posées. 77.8% des parents interrogés sont globalement satisfaits de la Crèche.

- Cafés crèche :

2 rencontres café/goûters ont eu lieu en avril et octobre

- Réunions :

3 réunions en mars, juin et octobre

- Conseil de crèche : 2 parents sont représentants des parents et sont un relais entre les familles et la crèche.

- Evolution

Le multi-accueil avait été dimensionné dans le précédent CEJ à 42 places, le bâtiment a été à ce titre construit en conséquence. L'ouverture s'est faite à 30 berceaux, au vu de la demande il n'est pas nécessaire d'augmenter le nombre de places d'accueil. Il est essentiel de faire cohabiter les deux modes de garde sur le territoire de la commune.

32

2.5 L'accueil de loisirs « Les Flamboyants »

Est géré par l'Amicale Laïque

A Conditions générales de fonctionnement.

- Lieu : Maison de l'enfance
- Tranche d'âge du public : De 3 à 15 ans.

Périodes et heures d'ouvertures.

Période scolaire : Mercredi de 7h30 à 18h30 et atelier théâtre le vendredi de 18h00 à 20h30
Vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Modalités d'inscription :

- à la journée ou demi-journée avec ou sans repas les mercredis et petites vacances
- à la journée l'été
- à la semaine pour les séjours courts et séjours de vacances

Evolution quantitative

Capacité d'accueil : 130

Nombre de jours d'ouvertures : environ 110

Bilan :

	2011	2012	2013	2014
Inscrits	513	543	549	520
Heures réalisées	61816	64146	62840	58644

Description des activités (points forts, activités particulières).

1. accueil de loisirs sans hébergement + mini camp d'été.
2. Séjour de vacances (séjour ski, séjour d'été).

B Evaluation qualitative :

Analyse du public accueilli :

- mixité du public
- Présence d'enfants en famille d'accueil

Projets particuliers :

- Stages
- séjours d'été
- mini séjours

Accueil / relation aux familles :

Mise en place de permanences pour rencontrer les familles en période scolaire le mardi 16h-18h, et le mercredi 17h-18h. Pendant les vacances scolaires à partir de 17h30 ou sur rendez-vous.

33

Retour des familles/ des usagers :

- Retours positifs des parents lors d'échanges informels
- Retours positifs du public lors des réunions

Passerelles existantes ou en cours d'élaboration / réflexion :

Une passerelle avec les petits poussins

Moyens de communication :

Par mail, nouvelles de Guilers, la presse locale, plaquette de communication, facebook.

Conclusion :

Les atouts : Locaux neufs, nouveaux projets réalisés / innovation, animateurs investis, professionnels exigeants avec les animateurs vacataires, vacataires qui restent d'année en année.
Les faiblesses : Baisse du financier en lien avec le changement des rythmes scolaires.

3 Les accueils de loisirs communaux et la coordination jeunesse

3-1 L'accueil périscolaire

Les accueils de loisirs périscolaires sont gérés par la Ville de Guilers et accueillent les enfants de maternelle et d'élémentaire des écoles publiques.

Les accueils sont habilités à recevoir 96 enfants soit 48 enfants par site répartis comme suit 20 enfants de moins de 6 ans et 28 ans enfants de plus de 6 ans.

Depuis 2014 deux déclarations séparées ont été faites auprès de la DDCS

A Les conditions générales de fonctionnement

- Deux ALSH : Site Pauline Kergomard- Site Chateaubriand
- Tranche d'âge du public : 3-12 ans

Périodes et heures d'ouvertures

Période scolaire

Heure ouverture des ALSH :

7h15-9h/ 12h-14h/ 16h15-19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 7h15 à 9h le mercredi matin.

34

Les tarifs

QF	restauration scolaire		garderie matin		Récré goûter et garderie soir		
	Maternelle	Élémentaire	matin	après 8h30	récré goûter seul	garderie soir jusqu'à 18h (inclus le RG)	garderie soir après 18h (inclus le RG)
Quotient >1200	3,5	3,7	2,8	0,8	1	2,8	2,9
quotient entre 1000 et 1200	3,4	3,6	2,7			2,7	2,8
Quotient entre 900 et 1000	3,3	3,5	2,6			2,6	2,7
Quotient entre 780 et 900	3,0	3,3	2,4			2,4	2,5
Quotient entre 520 et 780	2,8	3,0	2,2			2,2	2,3
Quotient <520	2,5	2,7	2,0	2,0	2,1		
Occasionnels	4,5		3				
Panier repas	1/2 tarif du tarif correspondant						
Adultes	5,6						

Il est à noter que les tarifs 2015/2016 n'avaient pas été augmentés depuis 2011.

Les tarifs au quotient familial ont joué un fort rôle social car les familles situées dans les quotients les plus bas ont vu leurs factures s'alléger depuis 2008.

De plus les tarifs sur l'ensemble des deux tranches les plus basses sont toujours en dessous du niveau des tarifs appliqués avant l'intégration des tarifs différenciés à savoir 3 € pour la cantine maternelle, 3.20€ pour la cantine élémentaire et 2.4€ pour la garderie.

B Evaluation quantitative

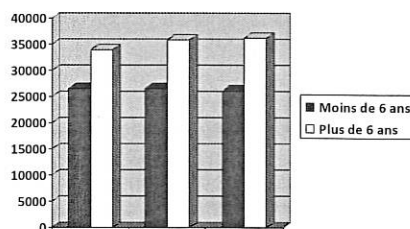
Capacité d'accueil : 48 enfants par site soit 96 enfants

En 2015 : Nombre de jours d'ouvertures : 180 jours (144 journées entières + 36 demi-journées).

Heures ALSH y compris pause méridienne

	2012	2013	2014
Moins de 6 ans	26581	26510	26117
Plus de 6 ans	33984	35855	36200
Total	60565	62365	62317

35



On constate une hausse des fréquentations des plus de 6 ans et un maintien de la fréquentation des moins de 6 ans.

Point sur les ateliers de la pause méridienne en heures

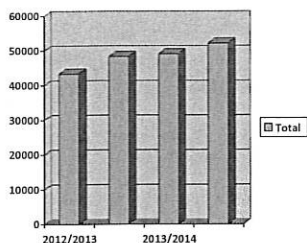
	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
+ 6 ans	5737	5069	4598	5405
- de 6 ans	7684	6744	7096	7582

Des chiffres en hausse par rapport à 2013/2014 mais sans atteindre les chiffres de 2011/2012. En 2014/2015 plus d'ateliers ont été proposés du fait de l'intervention de nouveaux partenaires Agora et montée en puissance des interventions de la Guilthèque.

Nombre de repas servis

Année	2012/2013	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Total	43425	48367	49151	52220
Total /jour	301.56	335.88	314.32	367.43

36



Le nombre de repas servis a connu une forte hausse en 2014/2015

Les ateliers de la pause méridienne ayant lieu sur le temps de midi/deux il convient donc de croiser les chiffres

		Moyenne enfant en atelier/ jour	Moyenne enfant à la cantine/ jour	% d'enfant participant aux ateliers par jour
Chateaubriand	Maternelle	16,36	64	33%
	Elémentaire	34,29	130	34%
Pauline Kergomard	Maternelle + CP	22,96	65	46%
	Elémentaire	20,7	121	21%

A noter que ne participent pas :

- ✓ les Petites Sections
- ✓ les enfants inscrits aux Activités Pédagogiques Complémentaires (soit une douzaine en maternelle et une vingtaine en élémentaire, 3 jours par semaine)

37

Les 2 responsables accueillent les parents matin et soir en garderie et sont relais auprès des enseignants.

La responsable du service scolaire peut recevoir les parents en entretien (problèmes de comportement de l'enfant, nouveaux arrivants...).

2 le projet pédagogique :

En concertation avec les équipes d'animation le projet pédagogique est retravaillé tous les ans.

Les objectifs se déclinent comme suit :

- faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs
- favoriser l'imaginaire, la créativité, la curiosité, la découverte
- Aider l'enfant à devenir citoyen, solidaire, autonome

Le jeu sous toutes ses formes reste l'outil essentiel.

Après la découverte du monde et des régions françaises, les arts sous toutes ses formes ; l'année 2014 /2015 a développé le thème de la communication. Le thème de l'année 2015 sera les 5 sens. Les prochains projets pédagogiques seront développés en adéquation avec les objectifs du Projet Educatif Territorial.

Le projet pédagogique décline les objectifs et les moyens suivants autour de thème différents suivant les années scolaires.

- o Faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs.

Constat : Des lieux de séparation ou de transition entre la famille et le milieu scolaire.

- ✓ En facilitant la séparation entre l'enfant et sa famille.
- ✓ Par l'accueil personnalisé des enfants.
- ✓ Par le respect du rythme de vie des enfants.
- ✓ Par le rire et la bonne humeur.
- ✓ Par le libre choix des enfants de participer ou pas aux jeux et aux activités proposés.
- ✓ Par une souplesse d'organisation.
- ✓ Par l'aménagement de l'espace.

- o Favoriser l'imaginaire, la créativité, la curiosité, la découverte

Constat : L'imaginaire est un besoin de l'enfant. Il est à la source des apprentissages.

- ✓ En laissant dessiner l'enfant librement.
- ✓ En utilisant la fabulation.
- ✓ En jouant avec des jeux de styles différents (construction, jeux du monde, mimétisme...) méconnus des enfants.
- ✓ En proposant des animations et des activités en lien avec le thème.

39

C Les évolutions depuis 2012

Un logiciel d'inscription aux activités a été mis en place permettant une meilleure lisibilité et suivi des fréquentations.

Les équipes ont continué à se structurer avec en juin 2014, 2 recrutements sur chaque site de titulaire du BAFD.

Les équipes continuent à se réunir régulièrement tous les mois, cependant l'année scolaire 2014/2015 a connu un nombre plus important de réunion afin que les personnels soient acteurs de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Les accueils de loisirs participent chaque année à des projets communs :

- semaine du jeu
- semaine du goût
- Fête des garderies : Ce moment en fin d'année permet aux enfants inscrits toute l'année à la garderie de se réunir autour d'un grand jeu ou d'un spectacle et d'une exposition des photos réalisées dans l'année par l'équipe d'animation. Ce temps fort permet aux familles de se retrouver autour des animations et également aux parents et à l'équipe d'encadrement d'échanger dans un autre cadre.

1 Le personnel d'animation :

Depuis 2013 l'ALSH a été scindé en deux et deux directeurs titulaires d'un BAFD en sont directeurs.

Quatre animateurs par site interviennent le matin et le soir et l'équipe est renforcée par les animateurs de l'Espace jeunesse.

L'ensemble des animateurs sont titulaires du BAFA.

Le mercredi matin, l'encadrement est assuré par 3 animateurs sur chaque site, les effectifs le permettant.

Auparavant la fonction de direction était dévolue pour 17h30 à la coordination jeunesse. L'évolution de la politique communale a renforcé le rôle transversal de la coordination en direction de l'Espace jeunes et des projets en direction des collèges.

Les missions de gestion des accueils et la rédaction et la mise en œuvre du projet pédagogique sont intégrés au sein du poste de responsable du service scolaire ce qui n'est pas satisfaisant en termes de lisibilité et de temps consacré au périscolaire.

A la rentrée 2015/2016 est créé un poste de coordinatrice périscolaire à hauteur de 0.3ETP. Les missions de coordination périscolaire permettront de renforcer la cohérence entre les sites et le développement et le développement d'actions communes avec la coordination Enfance.

38

- ✓ Par la découverte de nouvelles activités culturelles, artistiques et sportives...
- ✓ En laissant du temps libre aux enfants.

- o Aider l'enfant à devenir citoyen, solidaire, autonome.

Constat : L'adulte agit trop souvent à la place de l'enfant.

- ✓ En développant l'autonomie de l'enfant.
- ✓ En favorisant le respect (de soi, des autres et du matériel).
- ✓ En permettant l'expression de tous (favoriser le dialogue et l'écoute).
- ✓ En sensibilisant l'enfant à ses droits et à ses devoirs.
- ✓ En sensibilisant l'enfant aux différences.
- ✓ En sensibilisant l'enfant à l'hygiène et à celle de son environnement.
- ✓ En mettant en place des règles de vie.

Le jeu sous toutes ses formes reste l'outil essentiel pour atteindre ces objectifs et moyens.

3 le Projet Educatif territorial

A partir de l'année scolaire 2015/2016, le projet pédagogique devra répondre aux objectifs inscrits au sein du Projet Educatif territorial à savoir :

DECOUVRIR EN JOUANT	
Objectifs opérationnels	Moyens
Faire du ludique et du loisir, la base essentielle de chaque atelier	<ul style="list-style-type: none"> • en faisant et laissant jouer • en ayant à l'esprit que c'est un temps de loisir • en suscitant la curiosité
Favoriser les découvertes	<ul style="list-style-type: none"> • en proposant aux enfants d'explorer des domaines diversifiés (culture, sports, sciences, techniques, nature...) • par la redécouverte des techniques traditionnelles (jeu de billes, marelle, tricot, couture, cuisine...) • par les partages des savoirs, des

40

	histoires...
Laisser libre cours à l'imagination et à la créativité, au sens artistique	<ul style="list-style-type: none"> En proposant aux enfants d'inventer des histoires, les écrire, les dessiner, les mettre en scène... par la découverte des techniques artistiques, numériques, des domaines culturels différents Par l'expérimentation du matériel mis à disposition
Respecter le rythme de l'enfant, favoriser, bien-être et détente	<ul style="list-style-type: none"> en tenant compte de l'âge et du développement des enfants en permettant à l'enfant de se poser, de buller en étant en petits groupes dans la mesure du possible en prenant le temps de l'observation

VIVRE ENSEMBLE ET DEVENIR CITOYEN	
Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser la coopération et la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> En proposant des ateliers mixtes En facilitant l'entraide entre les enfants, enfants/adultes, en partageant en proposant des activités avec un suivi et d'autres sans en expérimentant la négociation
Développer des valeurs citoyennes de respect, tolérance et d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> par le dialogue, l'échange par le respect des règles de vie en demandant à l'enfant d'avoir un comportement responsable et respectueux par l'acceptation des différences

41

	<ul style="list-style-type: none"> par la pratique du civisme et des valeurs citoyennes
Favoriser les relations avec et vers les autres	<ul style="list-style-type: none"> par la création de liens avec des personnes d'âges différents par la rencontre de personnes passionnées par le partage des savoirs et des connaissances
Sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> par l'observation de la faune, flore locale, de l'environnement local, du cycle de la vie par le développement des pratiques éco-citoyennes (jardinage, développement durable, tri sélectif) par l'utilisation des matériaux de récupération

SE CONNAITRE, CONTINUER A DEVENIR AUTONOME, GRANDIR	
Objectifs opérationnels	Moyens
Etre acteur de ses temps périscolaires	<ul style="list-style-type: none"> par le choix de ses animations par l'orientation dans l'espace et dans le temps en permettant à l'enfant d'être force de proposition par l'évaluation
Se découvrir	<ul style="list-style-type: none"> par l'écoute de son corps et de ses sens en permettant à l'enfant de vaincre ses peurs ou ses appréhensions par l'engagement en fonction de ses souhaits et de ses possibilités

42

Avoir l'estime de soi	<ul style="list-style-type: none"> par le franchissement d'étapes en valorisant, en minimisant ses échecs, en mettant l'enfant en situation de réussite par le dépassement par la possibilité de progresser ou pas

4 Les 3 temps des accueils de loisirs périscolaires

L'accueil du matin

Un petit déjeuner est servi de 7h45 à 8h aux enfants arrivant avant 8h00.

Dès son arrivée, l'enfant participe librement aux activités. Celles-ci respectent ce moment de séparation avec la famille et l'entrée à l'école. L'espace dessin : les coloriages sont rangés et sortis ponctuellement (temps festifs comme Noël, Pâques... pour permettre aux enfants de dessiner librement et de manière créative...

La pause méridienne

Chaque jour, des ateliers sont proposés aux enfants par l'équipe d'animation et des intervenants extérieurs en fonction des projets. L'organisation est différente sur les deux sites.

Outre des activités récurrentes, sont développés les projets suivants, ils peuvent aussi se dérouler dans la continuité lors de l'accueil du soir.

Le P'tit Périsco. Cet atelier est réalisé sur des temps informels pendant la pause méridienne ou la garderie par les animateurs périscolaires et les enfants.

Un travail renforcé avec différents partenaires a été mis en place.

- L'Agora
 - Petits jeux informatiques avec les bénévoles de la cybercommune
 - Art du cirque
 - "Langue des signes"

43

- Scrapbooking

• La Médiathèque

- projets autour de la lecture
- réalisation d'un kamashibai

• L'Espace Jeunes

Les 3 animateurs interviennent sur la pause méridienne à raison de 2h chacun par semaine. Ils proposent des ateliers autour du sport : hockey, scratch ball, jeux de ballons, ainsi qu'un atelier jeux de société...

• L'Ecole de Musique et de danse intervient 20 heures aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres:

- Sur les temps de garderie avec la présentation d'instruments (saxophone, clarinette, trompette, bombarde et cornemuse)
- Sur la pause méridienne avec les thèmes suivants : la mer et ses sons ; les différentes alarmes ; jeux de guidage ; illustrations sonores d'un film ; mouvements de danse sur ambiances sonores.

• ASG : intervention autour du thème des jeux sportifs

L'accueil du soir

A 17h00, à l'issue du temps de récré-goûter (de 16h15 à 17h00, temps mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires) et après l'appel, l'équipe d'animation prend en charge les enfants inscrits à la garderie.

On profite du beau temps et de l'extérieur aussi souvent que possible pour des jeux libres mais aussi pour des jeux animés par l'équipe. La garderie périscolaire doit être un moment de détente et de dévouement après une journée de classe durant laquelle les enfants ont été attentifs.

Site de Pauline Kergomard : les élémentaires ont la possibilité de faire leurs devoirs. Ils peuvent s'isoler dans un lieu dédié sous la surveillance d'une animatrice.

Site de Chateaubriand : l'aide aux devoirs est proposée par la CLE (association d'aide aux devoirs de la commune) à partir de 17h indépendamment des ALSH périscolaires.

Les enfants pourront jouer le reste de la soirée, écouter des histoires, dessiner, manipuler et faire des activités manuelles de temps à autre en lien avec le thème de l'année.

44

4 Un nouveau temps depuis la rentrée 2014/2015 : Le récré-goûter

Suite aux nouveaux rythmes scolaires et aux nouveaux horaires de classe, le temps du récré-goûter a été mis en place à la rentrée 2014-2015. Il s'agit d'un moment de transition mis en place de 16h15 à 17h00 sur chaque site, entre la fin de l'école et le départ des enfants à la garderie ou à la maison. Ils sont encadrés par les équipes d'animation périscolaires, les ATSEM et l'espace jeunes.

Un goûter équilibré est proposé aux enfants, avec tout au long de l'année des temps forts et des goûters à thème. Dans un souci de bien-être, les enfants goûtent de manière échelonnée. Pendant ¼ d'heure, les enfants jouent librement ou de manière encadrée et prennent le goûter.

Ce temps n'est pour le moment pas intégré aux ALSH périscolaires mais figure au sein du Projet Educatif Territorial 2015/2018.

En 2014/2015 la ville de Guilers n'a pas souhaité tarifier ce temps particulier. De ce fait la conséquence de cette gratuité a été de faire face à une fréquentation importante des enfants. Au vu de la fréquentation importante ce temps s'est révélé pour les enfants un temps très bruyant et peu intéressant d'un point de vue pédagogique. En 2015/2016 ce temps est tarifié à un 1€.

De plus le CCAS prend le relais tant au niveau de la cantine à hauteur de 12 repas par mois de la même façon le temps de récré-goûter pourra être pris en charge dans les mêmes conditions et de manière ponctuelle sur la garderie au vu de l'étude de la situation familiale.

1^{er} bilan du récré-goûter

Ecole		Moyenne 2014/2015	TOTAL	Moyenne 2015/2016	TOTAL
Chateaubriand	Maternelle	63	159	30	105
	Elémentaire	96		75	
Pauline Kergomard	Maternelle	57	127	39	96
	Elémentaire	70		57	

On constate une forte baisse de la fréquentation du récré-goûter sur une des sites à savoir l'école Chateaubriand cela s'explique en effet par le fait que il y beaucoup plus de familles dont un des deux parents ne travaillent pas et ont donc aussi des revenus moins élevés.

D L'évaluation et le suivi :

Les Intervenants

- réunion hebdomadaire prévue avec les responsables sur site et la coordinatrice scolaire et périscolaire
- temps de concertation et d'évaluation avec les agents intervenant sur l'ensemble des temps

45

- des agents intervenant sur toutes les tranches d'âge permettant ainsi de créer des passerelles
- développement d'activités favorisant le respect du rythme de l'enfant et la détente
- proposer des activités variées

Les difficultés et les points faibles

- un contexte financier peu favorable
- faire prendre conscience aux parents que les enfants ont besoin d'activités encadrées mais aussi de détente.
- impliquer les associations dans les animations

Les développements

- pas de développement en termes de places
- développement en termes de fonction de pilotage par la création d'un poste de coordination périscolaire

3-2 L'accueil de loisirs 12/17 ans

L'Espace Jeunes a connu de nombreuses évolutions depuis 2009, année de reprise de gestion par la commune.

Public concerné : les 12 - 17 ans et les 10 - 12 ans via le dispositif de passerelle « presk'ados ».

Adhésion annuelle : 7€

Horaires :

- En période scolaire : Les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30. Les mercredis et samedis de 13h30 à 18h30.
- En période de vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00.

A Les conditions générales de fonctionnement

1 L'équipe d'animation

- Depuis 2009, l'Espace Jeunes a évolué.
- Les moyens humains ont été renforcés : 2 animateurs et un coordinateur qui composent l'équipe.
- Sur les vacances scolaires, les responsables des ALSH périscolaires sont amenés à renforcer l'encadrement.

47

périscolaires

- temps de concertation et d'évaluation avec les associations intervenant sur les temps périscolaires

Les Parents et/ou usagers

- Les parents pourront faire remonter leurs remarques via l'adresse mail « periscolaire@mairie-guilers.fr ».
- En fin d'année une évaluation sera faite auprès des enfants.
- Une communication développée à l'intention des familles

Périodicité des réunions du COPIL

Le COPIL se réunira une fois par an au minimum. Cette réunion permettra de poser l'évaluation de l'année écoulée et apportera des corrections si besoin.

En amont de ces réunions annuelles, un bilan sera adressé aux conseils d'école.

Les comptes rendus des réunions du COPIL seront accessibles via le site de la ville aux parents d'élèves.

Indicateurs retenus :

L'ensemble de ces bilans devront répondre aux objectifs éducatifs visés et à la qualité escomptée des activités :

Indicateurs quantitatifs :

- nombre d'inscrits et de participants
- progression des associations intervenantes
- évaluation du coût des activités par élève

Indicateurs qualitatifs :

- contenus des activités
- qualités des intervenants
- dialogue quotidien et remontée des informations à la coordinatrice qui reste à l'écoute des besoins

E le bilan :

Après un fort développement depuis 2011, nous atteignons un palier, les objectifs fixés dans le précédent contrat Enfance jeunesse à savoir :

- la formation du personnel

46

- Le coordinateur jeunesse est titulaire d'un BPJEPS LTP, les animateurs sont titulaires du BAFD ou en cours de validation. Deux des membres de l'équipe sont titulaire du Brevet de Surveillant de Baignade. Des recyclages de premiers secours sont effectués régulièrement.

2 Les locaux et le fonctionnement

- local jeunes ouvert aux 12 à 17 ans. Ils peuvent aller et venir librement. Un babyfoot, une table de ping-pong, une console de jeux, des jeux, des livres et bandes dessinées sont à disposition.

Ce local est mutualisé. Des activités du centre social ou des associations utilisent le lieu.

La peinture a été refaite en 2013, un intervenant graphiste a travaillé avec un groupe de jeunes pour moderniser le lieu. Dans la même dynamique, un logo a été créé et réalisé sur le mur extérieur.

Les jeunes peuvent venir au foyer sous condition d'être adhérent, de remplir la fiche d'adhésion, la fiche sanitaire, de signer le règlement et de régler l'adhésion.

- Les tarifs n'avaient pas évolué depuis 2009, une nouvelle tarification est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015 :

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Adhésion	5€	7€
A partir du deuxième enfant	----	5€
Activité sur place	2€	3€
Activité extérieure ou sur place avec repas	5€	7€
Activité extérieure avec location matériel	10€	12€
Stage sans intervenant	-----	5€
Stage avec intervenant	15€	17€
Camp été (coût à la journée)	20€	22€
A partir du deuxième enfant	-----	20€
Séjour avec spectacle (coût à la journée)	25€	25€
A partir du deuxième enfant	-----	22€
Séjour parc d'attraction (coût à la journée)	40€	45€
A partir du deuxième enfant	-----	40€

Une prise en compte des fratries a été faite pour l'adhésion et les séjours.

L'équipe d'animation propose aussi des activités gratuites, notamment des activités sportives ou des « grands jeux ». Sur l'été 2015, une moyenne de 3 activités gratuites par semaine.

48

3 Les actions d'autofinancement

Des actions d'autofinancements permettent à tous l'accès aux activités. En effet, les jeunes peuvent s'investir sur des actions leurs permettant de cumuler des « d'jeun's » pour financer leurs activités.

Différentes actions ont pu être proposées :

- Mise en place de temps forts (vide grenier, thé dansant, vente de far...)
- Emballage de paquets cadeaux pour les fêtes de fin d'année
- Vente de boissons, bonbons, confiseries sur des événements de la commune (cinéma en plein air, forum des associations...)
- Aide à l'organisation des olympiades (journée de découverte des associations sportives de la commune pour les enfants scolarisés du CP à la 6^e)
- Accueil du public (accueil et service des bénévoles pour des actions du cycle mémoriel, visite lors de l'inauguration de l'Espace Pagnol...)
- Service pour les vœux du maire

La liste n'est pas exhaustive, les actions sont en lien à l'actualité et les temps forts de la commune.

Depuis septembre 2014, un groupe de jeunes se forme à la réalisation de crêpes. L'objectif est de pouvoir les vendre lors de divers événements municipaux.

4 Les séjours

Depuis le précédent CEJ, les séjours de vacances sont préparés avec les jeunes. En effet, l'objectif est de favoriser le départ de jeunes de la commune s'investissant dans leurs loisirs.

Depuis 2011, des groupes de jeunes se mobilisent, sollicitent les animateurs, des rencontres sont proposées à tous les adhérents de 12 à 17 ans tous les premiers vendredis des vacances scolaires.

Selon leur âge et leur autonomie, ils participent ou réalisent des démarches : choix du lieu d'hébergement, choix des activités, demandes de devis, réservations, organisation de la semaine, choix des repas, liste de courses, vérification du matériel, réalisation du budget prévisionnel et suivi financier...

Les animateurs mobilisent et informent les jeunes tout au long de l'année.

Séjour 2012

Du 16 au 20 juillet à Crozon (29) avec 15 jeunes de 12/14 ans.

Du 6 au 14 août à St Jean de Luz (64) avec 7 jeunes de 15/17 ans.

Séjour 2013 :

Du 14 au 15 avril visite de Nantes (44) et spectacle avec 7 jeunes de 14/17 ans

Du 15 au 19 juillet à St Jean de Monts (85) avec 14 jeunes de 12/15 ans

Séjour 2014 :

Du 3 au 5 juillet visite de Paris pour 7 jeunes de 14/17 ans.

Du 19 au 26 juillet au Lac de Sanguinet (40) pour 15 jeunes de 12/17 ans.

49

Favoriser l'autonomie de l'individu

- Comprendre le fonctionnement de l'Espace Jeunes et être acteur de ses propres choix.
- Lors de l'inscription, l'équipe pédagogique explique aux parents et aux jeunes le fonctionnement de l'Espace Jeunes. Un mode d'emploi et règlement permettent d'appréhender plus facilement la vie en collectivité.

- Être capable d'organiser son temps de loisirs.

Choisir ses activités en fonction de ses envies, motivations. Possibilité de se projeter à moyen et long terme sur son temps de loisirs (par le biais des programmes, réseaux sociaux). L'équipe d'animation doit être réactive sur les questionnements au quotidien (places disponibles, actions prévues, horaires, explications...).

Développer la participation

- Être acteur de ses loisirs.

L'équipe pédagogique reste à l'écoute des jeunes et est capable d'accompagner les projets. Les jeunes pourront s'investir dans la mise en place des sorties et projets désirés (réservation de la prestation, appel téléphonique, organisation de la journée...).

- Être capable de formaliser ses demandes.

Mise en place d'outils par l'équipe d'animation (tableau, réunions, réseaux sociaux, mails...).

- S'investir dans la vie locale.

Présence sur des événements communaux (inaugurations, événements sportifs ou culturels...).

Prévention des conduites à risques

- Être capable d'identifier ce qu'est une conduite à risque.

Par la discussion au quotidien, la mise en place de projets, de temps forts. Par le passage de relais auprès de partenaires éducatifs (prévention spécialisée, la maison des adolescents...).

Du quotidien au projet. Apport de connaissance, échange informel, passage de relais aux partenaires.

- Formation des animateurs.

Participation aux réunions du réseau jeunesse, formations volontaires (bafa, bafd), formations professionnelles et continues.

Développer une image positive de la jeunesse

- Mettre en valeur les compétences des jeunes.

Au travers d'actions visibles sur le territoire, en relayant par différents moyens de communication les projets et actions de jeunes (presse, nouvelles de Guilers, Guilers mag, expo).

- Favoriser l'échange intergénérationnel.

Mettre en interaction la jeunesse avec toute la population du territoire sur des événements ponctuels.

2 Les activités développées

Les activités sont prévues à la journée, à la demi-journée ou en soirée les mercredis, samedis vendredis, soirées ou vacances scolaires.

51

6 L'espace public

Les membres de l'équipe d'animation sont amenés à intervenir sur l'espace public. Lors de temps forts mais aussi au quotidien, lors de déplacements sur la commune (jusqu'en mairie, distribution des programmes dans les commerces ou à la sortie des collèges...).

Leurs interventions sont de l'ordre de l'échange, avec des jeunes connus ou des « anciens » devenus majeurs.

Sur l'année 2014, l'équipe d'animation a remarqué la présence de nombreux jeunes aux alentours du Centre Social.

Parmi ces jeunes, de nombreux anciens adhérents de l'espace jeunes. Tous les jeunes sont connus de l'équipe d'animation de par leurs interventions au sein des écoles ou des collèges.

Malgré un contact régulier entre les jeunes et les animateurs, ces jeunes ne veulent pas intégrer l'Espace Jeunes. Ils ne ramènent pas les fiches d'inscriptions et fiches sanitaires et semblent ne pas vouloir du regard et du « contrôle » de l'adulte sur leurs temps libres.

Un passage de relais a donc été fait avec la prévention spécialisée (éducateurs de l'équipe mobile Don Bosco). Quelques jeunes avaient sollicité les animateurs sur de la recherche de stage ou de lieu d'apprentissage. Ces demandes ont été « un levier » pour que les éducateurs prennent contacts auprès de ces jeunes.

7 Les partenaires

L'Espace Jeunes travaille avec d'autres structures. Des sorties ou actions régulières se développent principalement avec les dispositifs jeunesse de Bohars et Plouzané (pour raison de proximité géographique, d'interconnaissance...). Des échanges de savoirs-faire à la mutualisation de matériel et de transport.

B Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est retravaillé en équipe chaque année. C'est une déclinaison de la charte éducative de la commune.

1 Les objectifs

Développer le loisir pour tous

- Par une accessibilité financière : coût de la prestation réduite par rapport au coût réel de l'activité et mise en place d'action autofinancement.
- Par une offre de loisirs variée et pluridisciplinaire.

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

- Vivre la mixité sociale, culturelle et sexuée par le biais d'activités et de projets collectifs.
- Participer à la « vie locale », notamment par la présentation de projet lors des bureaux municipaux.

50

Des stages sont aussi proposés.

Moyenne de 106 activités par an (de 2011 à 2014).

Moyenne de 12 soirées par an (de 2011 à 2014).

Des temps de réunions formelles (le premier vendredi de chaque vacances scolaire) mais aussi des outils d'expression (tableau, boîte à idées) permettent aux jeunes de choisir des activités et d'organiser leurs vacances.

Les activités sont variées, des activités physiques (handball, ping pong...), des grands jeux (drapeaux, chasse au trésor...), des activités nautiques (wake board, surf, voile...) des sorties sur Brest (cinéma, laser game, bowling) des sorties découvertes (visite de Quimper, Lac de Guerledan, musée de la marine, visite de la carène (smac de Brest)...

Avec l'augmentation du nombre de places pendant les vacances scolaires (36 places) certains jours, deux activités différentes peuvent être proposées parallèlement à l'ouverture du lieu d'accueil.

Des actions ponctuelles notamment pour les + de 14 ans sont organisées avec des dispositifs jeunesse de communes du pays de L'Iroise ou des Abers.

Des actions sont mises en place avec l'association l'Agora : Ateliers multimédias, projets kinocabaret (réalisations de courts métrages), sorties famille et Espace Jeunes, utilisation de la ludothèque.

Des actions ponctuelles sont mise en place avec des associations sportives.

La passerelle 10-12 ans : le dispositif « presk'ados »

Dans le précédent CEJ, la création d'une passerelle 10-12 ans avait été actée.

Celle-ci a été mise en place dès 2012.

L'équipe municipale a voulu mettre en place un travail en partenariat avec le centre de loisirs les Flamboyants qui n'a pas abouti à ce jour.

L'Espace Jeunes a donc porté seul la mise en place d'une « dynamique passerelle. »

Ce dispositif a évolué depuis sa mise en place avec dans un premier temps des activités dédiées aux 10-12 ans et ont tendu vers des activités mixées avec les plus grands.

Cette solution est satisfaisante d'une manière pédagogique car, il y a une transmission de savoir entre les nouveaux et les jeunes habitués aux règles de vie et fonctionnement de l'Espace Jeunes.

Les presk'ados ont donc pu partager des sorties, découvrir des supports d'activités diverses et franchir une première étape à leur intégration.

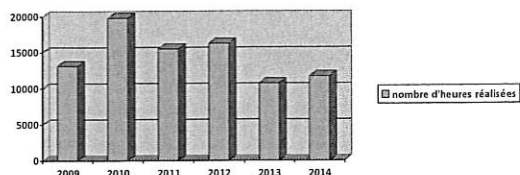
Les 10-12 ans ont accès uniquement à certaines activités et ne peuvent fréquenter le local.

Les plus de 14 ans.

Les plus de 14 ans sont en attente d'activités/ d'actions spécifiques. Ils ne veulent pas forcément être avec des plus jeunes. Ainsi, des actions + de 14 ans sont proposées depuis 2014. Certaines sorties sont organisées en partenariat avec d'autres Espace Jeunes (soirée night-club, journée cultures urbaines...). Des sorties en soirées sont prises par cette tranche d'âge.

52

C Evaluation quantitative



Après 4 années positives en termes de fréquentation globale, il a y eu une chute des présences en 2013. Pour 2014, la fréquentation est en hausse de +9% par rapport à 2013.

Facteur explicatif de la baisse de fréquentation en 2013 :

Sur l'année 2012, la présence d'un groupe de jeunes (une quinzaine) aux comportements déviants a fait fuir les autres jeunes. Au vu du comportement de certains membres de ce groupe, les parents de ces jeunes ont été invités à rencontrer les animateurs. Suite à cette rencontre, le groupe qui posait problème a déserté le local.

Au vu de ces événements, l'équipe d'animation a tenté de revaloriser l'image de l'Espace Jeunes. Un nouveau public a commencé à fréquenter le dispositif.

Moyenne de 122 jeunes de 12-17 ans d'inscrits par an dont 45% de filles (de 2011 à 2014).

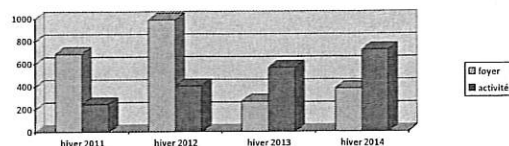
Moyenne de 40 jeunes de 10-12 ans d'inscrits par an dont 45% de filles (de 2011 à 2014).

Le public a évolué entre 2011 et 2015. Depuis 2013, le public est composé majoritairement de jeunes de moins de 14 ans.

Jusqu'en 2013, les jeunes fréquentaient le foyer mais s'inscrivaient peu aux activités. Actuellement, les activités fonctionnent très bien et les jeunes fréquentent le foyer avant et après les activités.

Mais, peu de jeunes viennent à l'Espace Jeunes pour fréquenter uniquement le foyer

Le tableau ci-dessous est un comparatif de fréquentation du foyer et des activités sur les vacances d'hiver entre 2011 et 2014 :



D Le bilan

Evaluation

- Passage de 24 places à 36 places d'accueil
- Réunion de rencontre avec les parents, les élus et l'équipe d'animation
- Activités répondent aux attentes des publics
- Accompagnement de projets notamment à travers les séjours
- Passerelle 10-12 ans répond à une demande du public
- Baisse de la fréquentation globale sur les périodes scolaires
- Bonne fréquentation sur les vacances scolaires

Les difficultés ou les freins

- Baisse de fréquentation au local
- mettre en place des temps de travail avec l'ALSH associatif afin d'éviter des doublons et proposer des activités de loisirs cohérentes sur le territoire

Les perspectives

- Pérenniser l'existant
- Développer les actions intercommunales
- Proposer une offre adaptée aux différentes tranches d'âges
- Mise en place d'une tarification aux coefficients familiaux

3-3 La coordination jeunesse

Depuis 2011, la coordination jeunesse est passée d'un ¼ ETP à un ½ ETP.

A Les évolutions depuis 2011 :

Référent sur des instances institutionnelles.

- Charte de partenariat BMO

53

54

- Réseau jeunesse BM
- CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Développement du partenariat avec les collèges.

- Intervention une fois par semaine sur la pause méridienne de Croas Ar Pennoc (proposition d'ateliers thématiques)
- Mise en place d'un atelier multimédia à Croas Ar Pennoc avec l'animatrice de la Cyber commune de L'Agora
- Action de sécurité routière sur les deux roues avec la Direction Départementale du Territoire et de la Mer au sein des deux collèges (pour 5 classes)
- Accueil de 5 classes de 6^{ème} en mairie, salle du conseil municipal et rencontre avec M le Maire et l'élue à la jeunesse.
- Ateliers d'écriture slam pour les deux collèges (pour 4 classes)
- Présence aux portes ouvertes des établissements
- Mise en place de rencontres « prévention » entre les deux collèges, la gendarmerie et la ville.

B La Mise en place de temps forts :

- Les olympiades, depuis 2011.
Journée de découverte des associations sportives du territoire. Onze associations présentes pour plus de 200 enfants en moyenne et une vingtaine de jeunes à l'organisation.

- Projet « carte blanche » en 2012.
Journée et soirée de programmation culturelle par et pour des jeunes de 15 ans et plus avec la coordination culturelle de la ville. En 2013, tremplin de musique pour les 16-25 ans en partenariat avec Astropolis lors de la Fête de la Bretagne.

- Projet Sport et handicaps en 2013.
Journée de sensibilisation aux handicapés avec l'association « handi-Brest » et la section langue des signes de l'Agora

- Projet parentalité en 2014
Soirée autour des questions de parentalité, les relations « parents-ados » avec la section « curio'cité » de l'Agora

C le Pilotage du CEJ

- Mise en place des réunions de suivi
- Pilotage du CEJ 2015-2018

D Le Bilan de la coordination

- Coordination des actions jeunesse sur le territoire

55

- Partenariat développé avec les collèges et L'agora
- Renforcement de la cohésion éducative sur le territoire
- Passage d'une dimension « accueil de loisirs » à un service jeunesse ouvert vers les partenaires
- Passerelle 10-12 ans opérationnelle

Les difficultés et les freins

- Fédérer les partenaires autour de CEJ

Les perspectives

- Maintenir l'existant
- Renforcer l'accompagnement de projets de jeunes
- Développer le travail « intergénérationnel », une cohérence partagée par l'ensemble des acteurs (enfance- jeunesse- famille...) du territoire

4 Le tissu associatif

A Répartition de la fréquentation des enfants dans les associations comparatif depuis 2011

Année	de 0 à 6 ans	de 7 à 10 ans	de 11 à 14 ans	de 15 à 17 ans	de 18 à 20 ans	TOTAL
2011	225	462	410	204	98	1399
2012	242	464	409	220	103	1419
2013	342	564	518	244	84	1752
2014	259	515	466	266	102	1608
2015	305	542	510	248	105	1710

On remarque une forte hausse des adhérents à compter de 2013 sur toutes les tranches d'âges.

Nous faisons le même constat qu'en 2011 sur la tranche d'âge la plus fréquentée qui reste les 7-10 ans et ensuite les 10-12 ans.

Les 15-17 ans restent moins représentés, on constate une augmentation plus faible sur les deux dernières tranches d'âge.

Dans le tableau ci-dessous, on constate toujours le poids fort de quelques associations à savoir

- ASG
- Bleuets

56

- Athlétisme
- La Flèche gymnique
- Ecole de musique et de danse

On note comme dans le précédent diagnostic une fréquentation vers les associations sportives et la part importante de l'école de musique.

B Comparatif 2014/2015

Comparatif 2014/2015	de 0 à 6 ans	de 7 à 10 ans	de 11 à 14 ans	de 15 à 17 ans	de 18 à 20 ans	TOTAL moins de 21 ans
ASG						
2014	9	67	63	23	12	174
2015	10	82	66	31	16	205
Amicale laïque						
2014	5	12	35	30	4	86
2015	6	23	35	21	4	89
Amicale laïque Tennis de table						
2014		3	21	6		30
2015		3	14	8		25
Archers de Kéroual						
2014	1	4	16	6	2	29
2015		7	10	10	3	20
Blouets de Guilers						
2014	12	62	45	24	17	160
2015	10	72	46	24	19	171
Club Athlétisme Guilérien						
2014		34	34	27	8	103
2015		26	34	26	13	99
Compter Lire Ecrite						
2014	8	34				42
2015	6	33	12			51
Dojo guilérien						
2014	8	38	23	9	6	84
2015	21	33	23	7	2	86
Flèche gymnique guilérienne						
2014	107	106	58	24	10	305
2015	132	95	65	27	6	325
Guilers VTT Nature						
2014		10	23	18	5	56

57

2015		4	21	7	1	33	
Gym form'loisirs							
2014				6	3	9	
2015				7	8	15	
Les Amis du vélo							
2014		4	7	4	5	22	
2015							
Les fous du volant							
2014				7	9	16	
2015				7	5	15	
Music in Motion Production							
2014					1	1	
2015							
Questions pour un champion							
2014					1	1	
2015					1	1	
Solex Iroise							
2014				7	4	11	
2015							
Sophrologie							
2014			5		8	13	
2015							
Souvenir Français							
2014			2	1	2	5	
2015			2	1	2	5	
Sporting de Guilers							
2014		10	30	27	18	85	
2015		16	33	24	7	80	
Sporting (multisports)							
2014		44				44	
2015		37				37	
Tennis Club							
2014		1	18	34	12	4	69
2015			22	25	13	6	66
Ecole de musique et de danse							
2014		60	103	72	23	5	263
2015		83	122	118	36	16	375
TOTAUX 2014		259	515	466	266	102	1608
TOTAUX 2015		305	542	510	248	105	1710

58

5. Les lieux « intergénérationnels »

5.1 Centre Socioculturel L'Agora

A Les conditions générales de fonctionnement

- Lieu : Salle L'Agora
- Tranche d'âge du public : 3 jours à 90 ans

Périodes et heures d'ouvertures.

Période scolaire : Lundi de 13h30 à 18h

Mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Vacances scolaires : Idem

Modalités d'inscription.

Adhésion à l'année (12€ adulte/ 5€ - de 18ans) + cotisations aux activités

B Les activités

1 Les activités manuelles

- Création d'une activité dessin pour les 6-9 ans (9 participants)
- Création d'une activité cuisine pour les 9-15 ans (6 participants) avec des activités déclinées en famille avec la mise en place de soirées Cook'n co (10 participants)
- Bricol'piou avec 8 inscrits (6-8 ans)
- relance de l'activité Imagin'eco avec 7 inscrits (8-11 ans)

2 La Cybercommune

- Pour les 8 – 11 ans

Un mercredi sur deux, la Cybercommune accueille un groupe de jeunes et les accompagne à la découverte du multimédia.

- Des actions ponctuelles avec l'Espace Jeunes ont été mises en place notamment des accès le mercredi après -midi aux adhérents de l'espace. Le projet Kino cabaret (réalisation en quelques jours de courts -métrage. Et en lien avec la coordination jeunesse, les ateliers multimédia avec le collège Croas Ar Pennoec.

En lien avec la Cybercommune, ont été proposés sous forme d'ateliers aux jeunes :

- activités Musiques Assistées par Ordinateur
- création de tee-shirts en programmation assistée par ordinateur
- création de cartes de vœux

59

3 La ludothèque

La Ludothèque est ouverte au public sur les périodes suivantes:

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Il est possible d'emprunter des jeux.

Ouverte en septembre 2014, La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu, le prêt et des animations ludiques ponctuelles. Elle favorise la socialisation, l'intégration, l'éducation autour des jeux et des jouets.

C'est aussi un espace de rencontre particulier puisqu'ici les parents restent avec leurs enfants et ne les déposent pas simplement pour un temps donné. En favorisant le jeu, la ludothèque aide les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux.

La ludothèque Yakajouer a trouvé sa place au sein de l'Espace Petite Enfance auparavant occupée par la halte- garderie « les petits poussins ». Cet espace est dédiée à l'accueil non seulement des familles mais aussi sert aux activités des assistantes maternelles.

L'ensemble des classes de la commune est également accueilli sur des temps dédiés à savoir le mardi entre 14h et 16h et le vendredi matin de 9h et 12h. Les bénévoles se déplacent sur les écoles notamment pour les plus petits.

En 2015 le multi-accueil « les petits poussins » sera également accueilli.

D'autres structures comme l'IME Jean Perrin ou encore l'association Française des Déficients auditifs (AFDA) ainsi que les résidents de l'EHPAD ont pu découvrir la ludothèque.

Enfin les bénévoles de la ludothèque ont participé à la semaine du jeu en 2015.

4 La semaine du goût :

Elle a lieu tous les ans en octobre et continue à rencontrer un vif succès et accueille les classes de la commune.

5 Le village de Noël :

Depuis quelques années, sur une période d'une semaine durant les vacances de Noël, un village de Noël se met en place dans le hall. Des animations autour du bricolage, des jeux, de dégustation de produits festifs sont ainsi proposées aux enfants et aux familles.

Pour finir deux activités de découverte des langues : anglais et espagnol à destination des enfants ont été mises en place.

60

C Le développement du partenariat

Le partenariat s'est renforcé par le biais d'actions communes.

- Espace jeunes
- Ludothèque
- Groupe d'appui technique : rencontre des professionnels de l'Agora, des coordinateurs de la commune, de la CAF, du conseil départemental et de la fédération des centres socioculturels : ce groupe se réunit environ trois fois par an et initie des actions.
- intervention des bénévoles de l'Agora et des professionnels sur le temps de pause méridienne.

D Evolution et perspectives

La commune via le projet social continue à financer les actions à destination de l'enfance et de la jeunesse. Cependant ces actions n'étant pas rattachées à un ALSH ne bénéficient pas des financements du CEJ.

Lors de la rencontre du mardi 14 avril entre la ville représentée par Isabelle Nedelec élue et Mathieu Lavie coordinateur jeunesse et le centre social représenté par Vincent Broudin, les échanges ont été riches.

Ainsi, la notion de travail en partenariat, de mises en place d'actions fédératrices semble être au centre des préoccupations de l'agora. Il existe une volonté de « faire travailler les gens ensemble », de « travailler avec la ville » en complémentarité de l'existant.

Le directeur du centre fait le constat suivant : De plus en plus de bénévoles, retraités gardent leurs petits-enfants. La « grande parentalité », la place des grands-parents pose question. Les grands-parents seraient-ils « modes de garde » prennent de l'ampleur sur la commune ?

6.2 La Guil'thèque.

Les adhérents :

	2010	2011	2012	2013	2014
Enfants 0- 14 ans	414	405	389	365	346
Jeunes 15- 25 ans	164	163	144	133	134
Adultes	611	641	610	600	552

Il y a une baisse générale des abonnés dans quasiment toutes les catégories
Le public jeune est sous-représenté.

61

Les enfants sont inscrits par leurs parents qui deviennent membres de l'association le temps de l'inscription de leurs enfants. Une participation financière est demandée à l'inscription pour une année scolaire.
L'association prend en charge un nombre limité d'enfants en fonction de l'équipe de bénévoles suivant un ratio maximum de trois enfants par animateur.

B Evaluation quantitative :

56 bénévoles assurent les sessions d'aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis suivant leur disponibilité respective.
60 enfants inscrits provenant des écoles Sainte-Thérèse, Pauline Kergomard, Chateaubriand.

C Le bilan :

Cette activité permet d'apporter un service aux parents qui sont indisponibles après l'école en soutenant, voire apporter une aide efficace aux enfants, notamment ceux ayant quelques difficultés dans la réalisation du travail demandé par le personnel enseignant.

Cette activité permet aussi d'offrir à de jeunes adultes en s'occupant d'enfants. Elle a un rôle de lien social pour les personnes en recherche d'emploi ou des retraités.

➤ Accueil/relation aux familles :

Les relations se font de manière suivie tout au long de l'année scolaire.

Soit de manière formelle lors de l'assemblée générale ou lors des conseils d'administration où siègent trois parents représentants les enfants inscrits.
Au quotidien : lorsque les parents viennent récupérer leurs enfants à l'issue des sessions d'aide aux devoirs. Mais aussi par le biais de courriel, mais aussi par téléphone ou de rendez-vous particuliers en cas de difficultés particulières.

Des rencontres informelles ont lieu aussi lors de temps forts (goûter de Noël ect..)

➤ Retour des familles et des usagers :

Un très bon retour des familles compte tenu du taux de réinscription d'une année sur l'autre des enfants.
Les bénévoles restent d'une année sur l'autre, on peut cependant constater une légère érosion en fin de chaque année scolaire bien souvent due au comportement parfois difficile des enfants accueillis.

➤ Moyens de communication

site internet : lacleguillers.fr
adresse mail : lacleguillers@laposte.net
communication par voie de presse : Télégramme, Ouest-France ou nouvelles de Guilers.

➤ L'évolution

La CLE est une association dynamique dont l'action est reconnue par l'ensemble des partenaires et des usagers.

63

Les animations :

En 2014, il y a eu 156 passages de classes

- L'heure du conte pour les 4- 8 ans
- Les bébés lecteurs pour les 6 mois-3 ans
- Séance de lecture pour les assistantes maternelles
- Bricolage familial pour les plus de 12 ans

Projets :

- Participation au prix des incorruptibles (6° du collège de st Marie)
- Comité de lecture
- Le prix du télégramme
- Café littéraire
- Participation au festival du conte (« petite marée » pour les 3 à 5 ans et « grande marée » pour les + de 6 ans)
- Murder party

Hors les murs :

Intervention auprès des principaux acteurs de la petite enfance/enfance / jeunesse (écoles, garderies, associations d'assistantes maternelles, crèche...).

Conclusion :

De nombreux projets de la médiathèque visent les enfants et les jeunes.
L'Espace multimédia et le coin lecture sont utilisés par les jeunes.

5-3 L'association COMPTER LIRE ECRIRE

A Les conditions générales de fonctionnement

Lieu des activités

Les salles Camille Claudel, Léo Ferré et Paul Gauguin sont mises à disposition par la mairie sur les bases d'une convention.

Public accueilli

L'action de l'association s'adresse exclusivement aux élèves des écoles primaires de Guilers. Les enfants sont accueillis par 56 bénévoles de Guilers ou des communes alentour. Les bénévoles sont des étudiants, des retraités, des demandeurs d'emploi ou des personnes désireuses de rendre service.

Activités proposées

Aide aux devoirs

Modalités d'adhésion

Les amateurs sont des bénévoles

62

6 Au croisement des partenaires

L'existant est riche sur le territoire.

Les précédents développements ont permis à la commune de Guilers de proposer une offre d'accueil variée et complète.

La maison de l'enfance a centralisé et créé un lieu ressource petite enfance/ enfance.

La communication :

Les différents partenaires utilisent les mêmes outils de communication (presse communale, presse locale, nouvelles technologies...) mais il n'existe pas d'outil commun (hormis le site internet de la ville) centralisant l'information (ex: plaquette commune...). Une réflexion sur la communication pourrait permettre de faciliter l'information auprès des usagers.

Retour des usagers :

Il existe peu d'outils pour formaliser un retour des usagers. Les échanges se font principalement lors de rencontres informelles ou pendant des temps forts.

Le tissu associatif est riche.

Il y a de nombreux 0-14 ans adhérents.

Pour 1 467 enfants de 0 à 14 ans sur la commune (chiffres INSEE 2011), 1005 enfants sont adhérents d'associations Guiliériennes sportives ou culturelles en 2015 (attention un enfant peut être adhérent de plusieurs associations...).

Des retours récurrents:

Il existe des intervenants « transversaux » comme Fred Linsolas (animation musicale) ou Valérie de la Guil'thèque (animation autour du livre). Ils interviennent auprès des tous petits via les associations d'assistantes maternelles mais aussi auprès des écoles maternelles et élémentaires sur les temps périscolaire.

Une volonté de « bien faire » :

Au vu des différentes rencontres, on peut remarquer une volonté de bien faire. Une prise en compte de l'impact des métiers de l'éducatif sur le public accueilli et une envie de répondre aux besoins des familles.

64

PERSPECTIVES ET DEVELOPPEMENTS 2015/2018

1 Le constat :

Les deux derniers contrats Enfance Jeunesse ont permis de développer de manière dynamique tant le secteur Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Petite Enfance : le développement de l'expertise et de l'offre d'accueil

- Relais Parents Assistantes Maternelles intercommunal avec un passage à hauteur d'un ETP. Le RPAM est maintenant bien identifié depuis sa mise en place en 2005 et l'expertise de l'animatrice du RPAM est reconnue et relevée lors des comités de pilotage annuels par l'ensemble des partenaires
- La coordination Enfance renforcée : passage d'un 7/35^{ème} à un 17.5/35^{ème} en 2014. Lié à la création de la maison de l'Enfance, la coordination Enfance permet de renforcer le partenariat entre l'ensemble des acteurs Petite Enfance et de développer des projets communs
- Ouverture du multi-accueil « Les petits poussins » en janvier 2014 : la commune s'est dotée d'un multi-accueil intégré dans la toute nouvelle maison de l'Enfance répondant ainsi à la demande des familles et aux nouveaux besoins générés par les développements économiques et démographiques de la commune. Le multi-accueil dimensionné à hauteur de 42 places, s'est ouvert à 30 places en 2014.

Jeunesse : une structuration de l'offre d'accueil jeunes et du périscolaire et le soutien à l'ALSH associatif

- Espace Jeunes : communal depuis 2009, il a connu un développement structurant depuis cette date tant dans l'offre des activités que dans le suivi de projet des jeunes : augmentation de l'offre d'accueil avec des créations de journées et de soirées, création de la passerelle « Preskados », accompagnement des séjours etc...
- La coordination jeunesse : créé lors du CEJ 2007/2011, elle a connu son évolution majeure lors du dernier CEJ. A l'instar du RPAM, le rôle du coordinateur jeunesse est maintenant bien identifié dans les instances partenariales et auprès des collègues.
- le secteur périscolaire : le secteur périscolaire a poursuivi sa structuration par la création des animations de la pause méridienne, la formation des agents. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a intégré un nouveau temps récréatif en fin de journée non inscrit dans le cadre de l'ALSH. Le partenariat associatif, fruit de la réflexion autour de la mise en place des nouveaux rythmes a commencé à se mettre en place.
- L'ALSH « les Flamboyants » est toujours soutenu par la Commune et s'est vu attribuer des nouveaux locaux au sein de la Maison de l'Enfance.

Au vu de ce constat et de la politique enfance jeunesse menée par la commune, il ne s'agit non tant de poser des développements que de faire vivre, évoluer l'existant pour maintenir une offre diversifiée et cohérente sur l'ensemble du territoire et de ce fait de maintenir et renforcer les fonctions de pilotage.

Ainsi il n'est pas proposé d'augmenter en termes de places d'accueils les ALSH communaux, ni le multi-accueil. En effet les places proposées répondent à la demande de la population. De plus comme il est souvent souligné dans les temps d'échanges entre les partenaires, l'offre d'accueil diversifiée permet à chaque professionnel de la Petite Enfance de trouver sa place.

65

66

2 Les besoins identifiés :

Il s'avère donc que la commune au vue de l'offre proposée tant au niveau de la Petite Enfance, l'Enfance et la jeunesse ne souhaite pas voir son offre d'accueil augmenter.

Le diagnostic a montré que les fonctions de pilotage sont essentielles afin de lancer ou maintenir les dynamiques.

Le besoin est prégnant au niveau du périscolaire puisque les missions de coordination ne sont pas clairement établies et sont diluées au sein d'un poste essentiellement administratif et ne permettent pas de développer de manière satisfaisante les enjeux liés au périscolaire.

3 Tableau récapitulatif :

Typologie actions CEJ 2011-2014	Actions	CEJ 2015-2018
Actions antérieures non éligibles	Associations assistantes maternelles activité d'atelier (annuelle bi-hebdo) séminaire du grand/fortiori pour cyber espace (AGORA)	Pas d'inscription
Actions antérieures	Accueil Enfance Halte garderie « les petits poussins » - RPAM Pilotage jeunesse Formation BAFB BAFD Accueil Jeunesse - ALSH les Flamboyants - ALSH Espace Jeunes - ALSH périscolaire - Séjours	Arrêt de l'activité « Halte garderie » actions à maintenir Les autres actions maintenues seront regroupées dans des fiches actions mises à jour. Les actions Formation BAFB /BAFD et séjours, ALSH Flamboyants peuvent être maintenues et inscrites au CEJ (pas de fiche action spécifique) Transfert de l'activité au MAC
Actions nouvelles du CEJ 2011-2014 maintenues dans nouveau CEJ	Développement Accueil Enfance - RPAM Halte : garderie Les Petits poussins - MAC Garderie Développement Accueil Jeunesse - ALSH Espace Jeunes - ALSH périscolaire Pilotage Enfance et jeunesse - Coordination Enfance - Coordination jeunesse	
Proposition nouveau développement	Renforcement de la fonction de pilotage Coordination périscolaire	développement à hauteur d'un équivalent 0,3 temps plein en lien avec la coordination Enfance (réduction d'une fiche action)

4 Le suivi et l'évaluation du Contrat Enfance Jeunesse

Le constat est que le Contrat Enfance Jeunesse semble difficilement abordable pour l'ensemble des partenaires, en effet il est rapidement réduit à sa dimension financière. De plus les partenaires se

67

68

retrouvent régulièrement sur d'autres instances, il serait donc intéressant d'adosser le Contrat Enfance Jeunesse sur ces instances notamment le comité de suivi du Projet Educatif territorial.

Il est d'ailleurs prévu de faire le lien avec le Contrat Enfance Jeunesse avec le PEDT.

A les partenaires :

- membres du Comité de suivi du Projet Educatif territorial
- partenaires de la Maison de l'Enfance

Ces instances se réunissent au minimum une fois par an, et il conviendra de faire un point d'évaluation du CEJ au sein de ces instances en lien avec les parties les concernant.

- Comment intégrer les autres associations ? : il conviendrait de créer une instance collégiale réunissant les associations. Le coordinateur associatif communal prendra en charge cette mise en œuvre.

B Périodicité du COPIL

Le Comité de pilotage du CEJ se réunira une fois par an.

I – LE CONTEXTE

1 – LES CONSTATS :

- L'encadrement renforcé a permis le développement d'activités spécifiques et l'amélioration de l'accueil
- Le rattachement des animations de la pause méridienne aux ALSH périscolaires a permis de développer un accueil de qualité

2 – LES ORIENTATIONS :

- Continuer à dispenser un accueil de qualité
- Proposer des activités variées et répondre aux besoins des usagers (enfants et parents)

3 – LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Maintenir l'offre d'accueil
- Mettre en adéquation les développements pédagogiques inscrits dans le Projet Educatif territorial

III – L'ACTION

I – LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Gestionnaire	Mairie
Structure ou service concerné	Jeunesse
Coordonnées du maître d'œuvre	16 rue Charles de Gaulle

2 – LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

Qualitatif : Maintenir un accueil de qualité avec des animateurs formés et offrir des animations diversifiées tout en prenant en compte et en respectant les attentes et les demandes des enfants tant sur le temps de de garderies et de pause méridienne

Quantitatif : 96 places soit 48 places sur chacun des deux accueils périscolaires
 Ouverture de l'ALSH périscolaire le mercredi matin

Nombre de places supplémentaires prévues	Maintien
Date prévisible d'ouverture par activité	
Moyens humains	

Locaux : Accueil de Loisirs Chateaubriand rue Alexandre Le Momnier 29820 Guilers
 Accueil de Loisirs Pauline Kergonard rue Manet 29820 Guilers

III – ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ACTION

- Les éléments d'évaluation sont repris dans projet pédagogique
- Retour annuel de satisfaction des usagers sur service (enquête annuelle auprès des enfants)
- Bilan annuel en lien avec le projet Educatif Territorial

FICHE PROJET ALSH - DOSSIER N°2015
 ALSH périscolaire

Budget prévisionnel pour 4 ans	2015	2016	2017	2018
	237 995,00 €	242 755,00 €	247 610,00 €	252 562,00 €
	22 995,00 €	23 455,00 €	23 924,00 €	24 402,00 €
	215 000,00 €	219 300,00 €	223 686,00 €	228 160,00 €
	58 000,00 €	60 000,00 €	60 600,00 €	61 206,00 €
	32 683,04 €	33 311,56 €	33 940,08 €	34 568,60 €
	147 311,96 €	149 443,44 €	153 069,92 €	156 787,40 €

Réel N-1	2014	2015
	232 067,00 €	228 108,00 €
	15 581,00 €	22 252,00 €
	216 486,00 €	205 856,00 €
	43 000,00 €	57 922,00 €
	28 198,00 €	32 121,00 €
	160 869,00 €	138 065,00 €

Données financières	2014	2015
Budget contractué N-1	232 067,00 €	228 108,00 €
Autres charges (+ valorisations)	15 581,00 €	22 252,00 €
Charges de Personnel	216 486,00 €	205 856,00 €
Total Charges	43 000,00 €	57 922,00 €
Participations Familiales	28 198,00 €	32 121,00 €
Subvention communes	160 869,00 €	138 065,00 €
Autres subventions		
Subvention communales (+ valorisations + neutralisées)		
Détail des subventions (cat neutralisées (snaeco – face3...))		
Participation MSA (retour CEJ)		
Subvention CG29 (-5000 hab)		
Total Produits		

Données d'activités	2014	2015	2016	2017	2018
Données de référence (action flux)	0				
Contractualisées	2014	2015	2016	2017	2018
Réelles N-1	2014	2015	2016	2017	2018
Décompte Hors CEJ					
Hors CEJ actes					
Hors CEJ capacité					
Nombre de places retenues	96	96	96	96	96
Nombre d'heures d'ouverture par an	750	750	750	750	750
Capacité théorique contractualisée	69 120	66 864	66 864	66 864	66 864
Nombre d'actes payés	65 200	62 852	62 852	62 852	62 852
Taux d'occupation réel	94,33%	94,00%	94,00%	94,00%	94,00%
Taux d'occupation cible	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
Prix de revient à l'acte	3,56 €	3,79 €	3,86 €	3,94 €	4,02 €

I - LE CONTEXTE

1 - LES CONSTATS :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la coordination enfance a évolué de 7h à 17h.50 lié à l'entrée dans les nouveaux locaux.

La mission principale de la coordinatrice enfance est la gestion de la maison de l'enfance regroupant le Relais des Assistantes maternelles, l'ALSH les Flamboyants, et le multi-accueil « les petits poussins ».

■ Sa présence à hauteur d'un mi-temps a permis de mettre en place une action coordonnée avec l'ensemble des acteurs « Petite Enfance » de la commune.

2 - LES ORIENTATIONS :

Après une phase d'appropriation des locaux et de l'écriture de règles de vie au sein de ce lieu mais aussi des différents lieux mutualisés en lien avec la petite enfance, l'objectif est d'impulser des projets communs et de renforcer le partenariat avec l'ensemble des acteurs.

3 - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

Le mi-temps de coordination permet de :

- Développer les échanges entre les acteurs et les projets communs
- des passerelles sont créées entre les différents acteurs de la maison de l'enfance
- création et mise en oeuvre d'une action passerelle vers les écoles : enfants accueillis chez les assistantes maternelles et au sein du MAC bénéficiant d'un temps de découverte au sein des écoles de la commune
- mise en place d'actions communes : portes ouvertes

Coordonner le futur site de la Maison de l'Enfance mais aussi l'ensemble des lieux d'accueil petite enfance : mise en place de règles de vie au sein de la maison de l'enfance

II - L'ACTION

1 - LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Gestionnaire	Ville de Guilers
Structure ou service concerné	Service Enfance
Coordonnées du maître d'œuvre	16 rue Charles de Gaulle 29820 Guilers

2 - LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

Qualitatif : Sur le site de la Maison de l'Enfance et sous la responsabilité de la Collectivité, le coordonnateur petite enfance garantit aux partenaires une bonne gestion du lieu et de la mutualisation des locaux. Il favorise :
Les échanges entre les acteurs
le développement de projets communs
Renforcer le partenariat

FIGE PROJET - DOSSIER N°20XXXXXXX
Poste de coordination enfance sur volet jeunesse

Données financières				Données d'activités			
Charges de Personnel	15 682,00 €	2014	Budget contractualisé	0	2014	Contractualisées	Données de référence (action flux)
Autres charges (+ valorisations)	3 525,00 €	2014	Réel N-1	2014	2014	Réelles N-1	Décompte Hors CEJ
Total Charges	19 207,00 €	2014	19 207,00 €	2014	2014	2014	Prévisionnelles pour 4 ans
Participations familles	19 207,00 €	2018	23 549,00 €	2017	2016	2015	2018
Autres subventions	19 207,00 €	2018	23 549,00 €	2017	2016	2015	2018
Subvention communales (+ valorisations)	19 207,00 €	2018	23 549,00 €	2017	2016	2015	2018
Participation MSA (retour CEJ)	20 039,00 €	2018	23 549,00 €	2017	2016	2015	2018
Subvention CG29 (-5000 hab)	20 039,00 €	2018	23 549,00 €	2017	2016	2015	2018
Total Produits	20 039,00 €	2018	23 549,00 €	2017	2016	2015	2018
Budget prévisionnel pour 4 ans				Prévisionnelles pour 4 ans			
2018	20 746,00 €	2017	19 940,00 €	2018	47 098,00 €	2017	47 098,00 €
2017	20 746,00 €	2016	19 940,00 €	2016	47 880,00 €	2015	47 880,00 €
2016	20 746,00 €	2015	19 940,00 €	2015	48 678,00 €	2014	48 678,00 €
2015	20 746,00 €	2014	19 940,00 €	2014	49 492,00 €	2013	49 492,00 €
2014	20 746,00 €	2013	19 940,00 €	2013		2012	

I - LE CONTEXTE

1 - LES CONSTATS :

- Passage de 50% à 75% d'un ETP en 2011.
- des actions au sein des collèges du territoire : projet slam, actions de prévention routière, visite des 6^e en mairie pour les Des projets avec les partenaires associatifs du territoire (atelier multimédias et kinocabaret avec l'Agora, les association: Animation du comité technique CEJ
- Pilotage de la passerelle 10- 12 ans
- participation à différentes instances de réflexions et d'actions sur la thématique jeunesse sur le territoire de BM. Référent CISP.
- Accompagnement de projets de jeunes (séjours de vacances, mini-camp...).
- Direction de L'ALSH Espace Jeunes et de séjours de vacances.

2 - LES ORIENTATIONS :

- Poste de coordination à 75% du temps de travail

3 - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Travail avec les partenaires du territoire.

II - L'ACTION

1 - LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Gestionnaire	Mairie
Structure ou service concerné	Jeunesse
Coordonnées du maître d'œuvre	79 rue Charles de Gaulle – Guilers

2 - LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

Qualitatif : Création d'une dynamique jeunesse en lien avec les services municipaux et partenaires du territoire

Quantitatif : 1 animateur – coordinateur

Nombre de places supplémentaires prévues	Maintien
Date prévisible d'ouverture par activité	0,75 ETP
Moyens humains	

Données d'activités	Prévisionnelles pour 4 ans			
	2014	2015	2016	2017
Hors CEJ actés				
Hors CEJ capacité				
Nombre d'Equivalent Temps Plein	0,75	0,75	0,75	0,75
Prix de revient à l'acte	30 666,67 €	35 197,33 €	35 901,33 €	36 620,00 €

Données de référence (action flux)	Budget prévisionnel pour 4 ans			
	2014	2015	2016	2017
Contractualisées	23 000,00 €	25 880,00 €	26 398,00 €	26 926,00 €
Réelles N-1	25 373,00 €	25 880,00 €	26 398,00 €	27 465,00 €
Décompte Hors CEJ				
Total Produits				
Subvention CG29 (-5000 hab)				
Participation MSA (retour CEJ) (+ valorisations)				
Subvention communales				
Autres subventions				
Participations familles				
Total Charges				
Autres charges (+ valorisations)				
Charges de Personnel				

Données de référence (action flux)	Budget contractualisé			
	2014	2015	2016	2017
Contractualisées	23 000,00 €	25 880,00 €	26 398,00 €	26 926,00 €
Réelles N-1	25 373,00 €	25 880,00 €	26 398,00 €	27 465,00 €
Total Produits				
Subvention CG29 (-5000 hab)				
Participation MSA (retour CEJ) (+ valorisations)				
Subvention communales				
Autres subventions				
Participations familles				
Total Charges				
Autres charges (+ valorisations)				
Charges de Personnel				

FICHE PROJET NOUVEAU DEVELOPPEMENT N° XX
COORDINATION PERISCOLAIRE

COLLECTIVITE SIGNATAIRE DU CONTRAT
Ville de GUILERS

I - LE CONTEXTE

1 - LES CONSTATS :

- Développements des activités périscolaires sur la commune
- Pas de coordination périscolaire : les missions de coordination étant diluées au sein des services scolaires et la coordination enfance

2 - LES ORIENTATIONS :

- La signature d'un Projet Educatif territorial permet de poser un socle cohérent éducatif sur l'ensemble du territoire et impulse une nouvelle dimension aux services périscolaires. La coordination permettra de mettre en oeuvre les différents objectifs inscrits dans le projet Educatif en lien avec le Contrat Enfance Jeunesse
- créer une complémentarité entre les actions de la coordination Petite Enfance et périscolaire

3 - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- être fonction ressources pour les deux directeurs des sites, rédaction du projet pédagogique des ALSH périscolaires, continuer à impulser le partenariat avec les associations
- mettre en oeuvre les objectifs du Projet Educatif Territorial 2015-2018 et contribuer à son évolution

II - L'ACTION

1 - LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Gestionnaire	Ville de Guilers
Structure ou service concerné	Service périscolaire
Coordonnées du maître d'œuvre	16 rue Charles de Gaulle 29820 Guilers

2 - LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

Qualitatif : Impulser une cohérence éducative sur l'ensemble des ALSH périscolaires dans le cadre du PEDT et développer les objectifs pédagogiques. Renforcer le partenariat avec les associations et les usagers (parents, enfants)

Quantitatif : 0,3 ETP

Nombre de places supplémentaires prévues	fonction de pilotage
Date prévisible d'ouverture par activité	2015-09-01
Moyens humains	

Lieux : sites périscolaires

III - ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ACTION

- bilans annuels
- questionnaires de satisfaction
- mis en place d'actions diversifiées

FICHE PROJET - DOSSIER N°2015 - Poste de coordination

Données d'activités	Données de référence (action km)	0	Prévisionnelles pour 4 ans				
		2014	2015	2016	2017	2018	
		Contractualisées	Réelles N-1	Décompte Hors CEJ			
		#DIV/0 !	#DIV/0 !	0,30	0,30	0,30	0,30
Prix de revient à l'acte			52 432,00 €	53 214,00 €	54 011,67 €	54 825,00 €	

Données financières	Budget contractualisé N-1	0,00 €	Budget prévisionnel pour 4 ans				
		2014	2015	2016	2017	2018	
		Réel	11 729,60 €	11 964,20 €	12 203,50 €	12 447,50 €	12 447,50 €
		contractualisé	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Total Charges		0,00 €	15 729,60 €	15 964,20 €	16 203,50 €	16 447,50 €	
Autres charges (+ valorisations)		0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	
Charges de Personnel		0,00 €	11 729,60 €	11 964,20 €	12 203,50 €	12 447,50 €	
Autres subventions		0,00 €	15 729,60 €	15 964,20 €	16 203,50 €	16 447,50 €	
Subvention communales (+ valorisations)		0,00 €	15 729,60 €	15 964,20 €	16 203,50 €	16 447,50 €	
Participations familles		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Autres subventions MSA (retour CEJ)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Subvention CG29 (-5000 hab)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total Produits		0,00 €	15 729,60 €	15 964,20 €	16 203,50 €	16 447,50 €	

I - LE CONTEXTE

1 - LES CONSTATS :

Au vu du succès des activités, 12 places d'accueil supplémentaires créées en 2011.
Réussite du dispositif « presk-ados » passerelle d'entrée pour les 10- 12 ans.
Accompagnement de projets de séjours d'adolescents, participation des adhérents dans la réalisation des programmes.
Actions spécifiques adaptées aux plus de 14 ans.
Développement du travail en partenariat (Cyber commune, Agora, associations sportives...).

2 - LES ORIENTATIONS :

- Soutien renforcé à l'action jeunesse avec un développement d'accueil sur les vacances scolaires depuis 2011

3 - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Maintien de l'offre d'accueil
- Développer les actions + de 14 ans
- Développer les stages de perfectionnement.

II - L'ACTION

1 - LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Gestionnaire	Mairie
Structure ou service concerné	Espace jeunesse
Coordonnées du maître d'œuvre	79 rue Charles de Gaulle

2 - LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

Qualitatif : Adapter l'offre d'accueil à la demande des familles
Mise en place d'une tarification modulée

Quantitatif :

- 38 ½ journées le mercredi 38*5heures*24 places= 4560 heures
- 38 ½ journée le samedi 38* 5 heures* 24 places= 4560 heures
- 12soirées* 3 heures * 12 jeunes = 432 heures
- 20 journées complète *8heures*36 places = 5760heures
- 12 journées complètes* 8 heures* 24 places =2304 heures
- 42 ½ journées *4,50 *36places= 6804heures
- 38 ouvertures le mardi*2heures =76 * 12 places=912 heures
- 38 ouvertures le vendredi *2heures = 76 *24 places= 1824 heures
- 5* 2_jours de séjour de vacances, soit 10 jours *10 heures= 100 * 16 places= 1600 heures

Total capacité théorique : 28756 heures

Nombre de places supplémentaires prévues	Maintien de l'existant
Date prévisible d'ouverture par activité	

FICHE PROJET ALSH - DOSSIER N°2015
Espace Jeunes extrascolaire

Données financières

Charges de Personnel	
Autres charges (+ valorisations)	
Total Charges	
Participations Familiales	
PS caf	
Autres subventions	
Subvention communales	
Détail des subventions cat (+ valorisations + neutralisées)	
neutralisées (naesco - fac3...)	
Participation MSA (retour CEJ)	
Subvention CG29 (-5000 hab)	
Total Produits	

Budget Réel	106 162,00 €
Budget contractualisé	116 312,00 €
2014	75 162,00 €
2014	31 000,00 €
2014	106 162,00 €
2014	8 268,00 €
2014	7 199,00 €
2014	8 624,00 €
2014	90 695,00 €
2014	101 726,00 €
2014	116 312,00 €

Budget prévisionnel pour 4 ans	2015	2016	2017	2018
	84 886,00 €	86 584,00 €	88 315,00 €	90 082,00 €
	35 085,00 €	35 787,00 €	36 502,00 €	37 232,00 €
	119 971,00 €	122 371,00 €	124 817,00 €	127 314,00 €
	7 375,00 €	7 514,12 €	7 792,00 €	7 947,04 €
	9 204,00 €	9 395,88 €	9 583,60 €	9 774,96 €
	103 392,00 €	105 461,00 €	107 442,00 €	109 592,00 €
	119 971,00 €	122 371,00 €	124 817,60 €	127 314,00 €

Données d'activités	Données de référence (action flux)	Contractualisées	Réelles N-1	Décompte Hors CEJ	Prévisionnelles pour 4 ans
Hors CEJ actes	0	2014	2014	2015	2015
Hors CEJ capacité					
Nombre de places retenues	36	36	36	36	36
Nombre d'heures d'ouverture par an	1 013	30 384	28 756	1 013	1 013
Capacité théorique contractualisée	22 520	30 384	28 756	1 013	28 756
Nombre d'actes payés	20 896	11 693	17 700	18 069	18 798
Taux d'occupation réel	92,79%	38,48%	61,55%	62,84%	65,37%
Taux d'occupation cible	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
Prix de revient à l'acte	5,08 €	9,95 €	6,78 €	6,77 €	6,77 €

I - LE CONTEXTE

1 - LES CONSTATS :

En janvier 2014, le multi accueil « les petits poussins » a ouvert ses portes au sein de la nouvelle Maison de l'enfance. Le bâtiment a été dimensionné afin de pouvoir accueillir 42 berceaux. Mais dans un premier temps le MAC accueille 30 berceaux. La gestion du multi accueil a été confiée à Enfance pour tous dans le cadre d'une délégation de service public.

2 - LES ORIENTATIONS :

- Satisfaire la demande d'accueil liée à l'expansion démographique attendue et maintenir la diversification de l'offre
- créer un partenariat fort avec l'ensemble des acteurs « Petite Enfance »

3 - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Maintien de la capacité d'accueil à 30 places afin de préserver la diversification des modes d'accueil sur le territoire

II - L'ACTION

I - LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Gestionnaire	Délégation de service public (Enfance Pour tous)
Structure ou service concerné	Service Enfance
Coordonnées du maître d'œuvre	Ville de Guilers 16 rue Charles de Gaulle 29820 Guilers

2 - LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

Quantitatif :

capacité théorique pour 30 places : avec 3 semaines de fermeture et deux journées pédagogiques.
Agrément modulé sur 237 jours d'ouverture théorique. Le budget prévisionnel est celui contractualisé par la collectivité avec Enfance pour Tous dans le cadre de la DSP.

Qualitatif :

Nombre de places supplémentaires prévues	maintien de l'existant
Date prévisible d'ouverture par activité	ouverture en janvier 2014
Moyens humains	11 ETP, équipe pédagogique fixée à 9,5 ETP. Le taux d'encadrement est de 1 professionnelle pour 5 bébés et 1 professionnelle pour 8 enfants marcheurs.
Lieux :	Maison de l'Enfance : proximité des commerces et services, écoles, médiathèque. Accès aménagé, parking. Présence de l'ALSH associatif « les flamboyants ». Ecole de Musique et espace intergénérationnel à proximité.

Budget prévisionnel pour 4 ans			
	2015	2016	2017
450 273,00 €	458 859,00 €	468 338,00 €	480 069,00 €
138 830,00 €	141 187,00 €	144 313,00 €	149 564,00 €
311 443,00 €	317 672,00 €	324 025,00 €	330 505,00 €
	2015	2016	2017
450 273,00 €	458 859,00 €	468 338,00 €	480 069,00 €
127 118,00 €	129 630,00 €	132 914,00 €	138 327,00 €
44 085,30 €	50 159,30 €	56 354,30 €	62 672,30 €
181 395,31 €	181 395,31 €	181 395,31 €	181 395,31 €
97 674,40 €	97 674,40 €	97 674,40 €	97 674,40 €

Budget N-1		2014	
	Réel	Contractualisé	Réelles N-1
587 000,00 €	432 968,00 €	587 000,00 €	427 875,56 €
107 000,00 €	117 153,00 €	107 000,00 €	
480 000,00 €	315 815,00 €	480 000,00 €	
159 051,00 €	84 930,11 €	159 051,00 €	
238 577,00 €	176 706,00 €	238 577,00 €	
52 980,00 €	41 934,45 €	52 980,00 €	
136 392,00 €	124 305,00 €	136 392,00 €	

Données financières	
Charges de Personnel	
Autres charges (+ valorisations)	
Total Charges	
Participations familles	
PS cat	
Autres subventions	
DSP	
Contribution financière communale	
Détail des subventions (nettes neutralisées (snaeco - facep3...))	
Participation MSA (rejour CEJ)	
Subvention CG29 (-5000 hab)	
Total Produits	

Prévisionnelles pour 4 ans			
	2015	2016	2017
7,34 €	7,48 €	7,64 €	7,83 €
70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
81,00%	81,00%	81,00%	81,00%
61 334	61 334	61 334	61 334
75 722	75 722	75 722	75 722
30	30	30	30

Données de référence (tauxen flux)		2014	
	Contractualisées	Réelles N-1	Décompte Hors CEJ
0			
42			
2 875			
120 750			
86 836			
67,65%			
71,91%			
70,00%			
70,00%			
6,76 €			

I - LE CONTEXTE

1 - LES CONSTATS :

l'augmentation des heures de l'animatrice, en janvier 2014 a permis un réel développement du relais. De nombreuses animations pédagogiques ont pu être développées et sont toujours plébiscitées par les assistantes maternelles. Riche de son expérience et de ses développements, le service rendu aux habitants est désormais un service de qualité, bien repéré du public et les partenaires, en adéquation avec la demande émanant des familles et des assistantes maternelles

2 - LES ORIENTATIONS :

relais en termes : d'information au public, de coordination de l'offre d'accueil, de partenariat avec les acteurs Petite

3 - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- l'augmentation du temps de travail en lien avec le transfert au sein des locaux de la Maison de l'enfance a permis un réel développement de son action auprès des publics concernés.
- proposer un type « guichet unique » pour l'accueil de toutes les familles en recherche de mode d'accueil

II - L'ACTION

I - LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Gestionnaire	VILLE DE GUILERS
Structure ou service concerné	RPAM INTERCOMMUNAL GUILERS BOIARS
Coordonnées du maître d'œuvre	16 rue Charles de Gaulle 29820 GUILERS

2 - LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

Qualitatif : - poursuivre les activités existantes , pérenniser les développements mis en place et optimiser l'information des familles en recherche de mode d'accueil

Quantitatif : 28 heures par semaine

Nombre de places supplémentaires prévues	fonction pilotage
Date prévisible d'ouverture par activité	maintien de l'existant
Moyens humains	une animatrice
Locaux :	Maison de l'enfance

III - ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ACTION

FICHE PROJET RPAM - DOSSIER N°20XXXXXXX
Nom de l'action

Budget contractualisé	2014	2015	2016	2017	2018
Réel	40 840,00 €	41 089,00 €	41 911,00 €	42 748,00 €	43 603,00 €
N-1	28 359,00 €	28 359,00 €	28 926,00 €	29 504,00 €	30 094,00 €
contractualisés	12 481,00 €	12 730,00 €	12 985,00 €	13 244,00 €	13 509,00 €
Total Produits	0,00 €	41 089,00 €	41 911,00 €	42 748,00 €	43 603,00 €
Autres charges (+ valorisations)					
Charges de Personnel					
Total Charges					
Participations familles					
PS carf (soit 80%)					
Détail des 20% de PS RAM					
neutralsés					
Autres subventions					
Subvention communale					
(+ valorisations + PS neutralisée)					
Participation MSA (retour CEJ)					
Subvention CG29 (-5000 hab)					
Total Produits	40 840,00 €	41 089,00 €	41 911,00 €	42 748,00 €	43 603,00 €

Budget	2014	2015	2016	2017	2018
Réel	40 840,00 €	41 089,00 €	41 911,00 €	42 748,00 €	43 603,00 €
N-1	28 359,00 €	28 359,00 €	28 926,00 €	29 504,00 €	30 094,00 €
contractualisés	12 481,00 €	12 730,00 €	12 985,00 €	13 244,00 €	13 509,00 €
Total Produits	0,00 €	41 089,00 €	41 911,00 €	42 748,00 €	43 603,00 €
Autres charges (+ valorisations)					
Charges de Personnel					
Total Charges					
Participations familles					
PS carf (soit 80%)					
Détail des 20% de PS RAM					
neutralsés					
Autres subventions					
Subvention communale					
(+ valorisations + PS neutralisée)					
Participation MSA (retour CEJ)					
Subvention CG29 (-5000 hab)					
Total Produits	40 840,00 €	41 089,00 €	41 911,00 €	42 748,00 €	43 603,00 €

Données de référence (action flux)	2014	2015	2016	2017	2018
Données de référence (action flux)	0				
Contractualisées					
Réelles N-1					
Décompte Hors CEJ					
Hors CEJ actes					
Hors CEJ capacité					
Nombre d'Equivalent Temps Plein	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80
Prix de revient à l'acte					

Données de référence (action flux)	2014	2015	2016	2017	2018
Données de référence (action flux)	0				
Contractualisées					
Réelles N-1					
Décompte Hors CEJ					
Hors CEJ actes					
Hors CEJ capacité					
Nombre d'Equivalent Temps Plein	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80
Prix de revient à l'acte					

Tableau récapitulatif financier Global
 Contrat : 201500653 3E CEJ GUILERS
 Date d'effet : 01/01/2015
 Module : 3E MODULE GUILERS

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Action nouvelle	Accueil Enfance	Relais assistants maternels	RAM GUILERS BOHARS	7 591,17 €	7 489,67 €	7 385,60 €	7 279,65 €
		Multi accueil	MAC Les Petits Poussins GUILERS	71 370,86 €	67 748,54 €	64 054,06 €	60 286,22 €
	Accueil Jeunesse	ALSH Extrascolaire	ALSH EXTRA Jeunes GUILERS	2 726,01 €	2 783,58 €	2 832,79 €	2 889,36 €
			ALSH Périscolaire GUILERS	17 204,58 €	17 411,13 €	17 854,24 €	18 150,07 €
	Pilotage Enfance	Poste de coordination	COORDINATEUR Enfance GUILERS	12 951,95 €	13 167,00 €	13 200,00 €	0,00 €
	Pilotage Jeunesse	Poste de coordination	COORDINATEUR Jeunesse GUILERS	14 703,72 €	14 998,02 €	0,00 €	0,00 €
			COORDINATEUR Périscolaire	8 632,80 €	8 632,80 €	8 632,80 €	6 391,21 €
	TOTAL		ACTION NOUVELLE		135 181,09 €	132 230,74 €	113 959,49 €
Action antérieure	Accueil Enfance	Relais assistants maternels	RAM GUILERS BOHARS	5 377,32 €	5 377,32 €	5 377,32 €	5 377,32 €
	Accueil Jeunesse	ALSH Extrascolaire	ALSH EXTRA Amicale Laïque GUILERS	20 231,20 €	20 231,20 €	20 231,20 €	20 231,20 €
			ALSH EXTRA Jeunes GUILERS	16 646,06 €	16 646,06 €	16 646,06 €	16 646,06 €
			ALSH Periscolaire GUILERS	9 311,81 €	9 311,81 €	9 311,81 €	9 311,81 €
		Séjours	CAMPS GUILERS	229,46 €	229,46 €	229,46 €	229,46 €
	Pilotage Jeunesse	Formation BAFA BAFD	BAFA BAFD GUILERS	349,25 €	349,25 €	349,25 €	349,25 €
	TOTAL		ACTION ANTERIEURE		52 145,10 €	52 145,10 €	52 145,10 €
TOTAL MAXIMAL DE PS				187 326,19 €	184 375,84 €	166 104,59 €	147 141,61 €

Carte d'identité de Brest métropole océane

Superficie de la Communauté Urbaine de Brest 21 837 ha
Population totale 212 891 habitants (Année 2014)

BUDGET (CA 2014)

(principal, autres, déplacements)	Recettes
Dotations	317,8 M€
Fonctionnement	285,7 M€
Investissement	143,3 M€
Total	400,2 M€

EFFECTIFS (au 31/12/2014)

3243 agents permanents	
3201 emplois	
3725 E.T.C. (Equivalent Temps Complet)	12%
Catégorie A	380
Catégorie B	553
Catégorie C	2234
Associations maternels	58
	2%

BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Surface de bâtiments : 405 000 m²

TRANSPORTS

Mode de gestion : gestion déléguée (à l'arrêté)
Kms parcourus par an : 7,18 millions de kms

EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION

- 1 complexe aquatique Le Scapulum au Relec-Kerhuon
- 4 piscines (Fon, St Marc, Recouvrance, Sallouart)
- + 1 bassin d'agrément (Bousson)
- 1 piscine Le Rokko
- 3 centres nautiques (Brest, Pluguest-Daoulas, Le Rocq-Vielhuon)
- 3 ensembles culturels et de loisirs (Le Quartz - Océanarium - Parc de la Plage)
- 1 centre d'art contemporain "Passerelle"
- 1 salle des Musées Actuelles La Citéna
- 1 conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique
- 3 musées
- 1 centre médico-sportif
- 1 office de tourisme (siège à Brest, 1 annexe à Pluguest-Daoulas)
- La Recouvrance
- 2 ports de plaisance : le Château et le Moulin Blanc

ESPACE PUBLIC ET ENVIRONNEMENT

Espaces verts

840,5 ha d'espaces verts communautaires dont 165 ha de parcs d'agglomération

Eau et Assainissement

Mode de gestion : concession à Eau de Penant société publique locale

- 3 stations d'épuration + 3 unités d'assainissement regroupés
- 3 usines de production d'eau potable - 2 catalogues souterrains
- Nombre de m³ produits : 39 674 m³/jour dont 31 305 m³/jour pour Brest métropole océane

Déchets

Mode de gestion : Collecte : régie directe
- Traitement confié à SOTRAYVAL SPL

Type de traitement : valorisation organique, recyclage, valorisation énergétique (chauffage urbain)

- 1 usine d'incinération (Le Spennec)
- 3 déchèteries (Le Spennec, Le Venn, Lavalat, Mescoezou, Tour de Ranzig)
- Tonnage Chiffres clés des déchets : 47 418 T
- Tonnage de collecte sélective : 15 650 T

Voie

1 102 kms de voie sur le territoire de Brest métropole océane

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

17 zones d'activités : 806 ha
Nombre d'entreprises (fin 2014) : 24 000

LES PUBLICATIONS

Sillage

Le magazine de Brest métropole océane et de la Ville de Brest paraît 10 fois par an et est édité à 112 000 exemplaires. Pour rédiger les articles qui le composent, le rédacteur en chef fait appel à des pigistes extérieurs : journalistes et photographes. Y sont traités les grands dossiers et événements portés par la Ville de Brest et Brest métropole océane, les actions de ceux qui prennent part à la vie du territoire (associations, clubs sportifs,...), des informations et l'actualité locale.

Il est distribué dans 107 000 boîtes aux lettres des habitants de Brest métropole océane et accessible sur le site web.

La Lettre d'information des Archives Municipales et Communautaires

Cette newsletter à laquelle peuvent s'abonner les internautes, leur permet de prendre connaissance de l'actualité des Archives et les incite à compléter leur information en se rendant sur le site. Elle paraît depuis septembre 2011.

Patrimoines brestois

Bulletin commun des Archives Municipales et Communautaires, de la Bibliothèque d'Etude et du Musée des Beaux-arts de Brest, il souhaite faire découvrir le patrimoine de ces trois institutions aux brestoises et non-brestoises. Son objectif est également de faire prendre conscience au public de la complémentarité de ces fonds.

Patrimoines brestois, dont la maquette a été réalisée par la direction Communication, a paru 4 fois en 2014 et tire à 3 000 exemplaires diffusés via le réseau des établissements culturels.

La Lettre d'information du Musée des Beaux-arts

Elle paraît tous les mois et donne des informations pratiques comme les horaires d'ouverture du Musée et de l'Attothèque. Elle informe aussi sur les expositions, visites, animations, ateliers enfants et conférences organisées éventuellement avec le concours d'associations. Mise en ligne sur le site du Musée et envoyée à une liste de destinataires, elle est également tirée à 300 exemplaires.

La lettre d'information du conservatoire de musique-danse-théâtre

Mensuelle et pourvue d'un concept éditorial sobre et efficace, la lettre d'information du Conservatoire permet de communiquer, en un seul coup d'œil, sur les actualités du moment, l'agenda, les auditions mais aussi des infos express. Elle est envoyée par internet aux usagers du conservatoire et accessible sur le site de celui-ci.

La lettre d'information Congrès

Semestrielle, cette lettre à destination des professionnels du tourisme d'affaires recense les colloques et manifestations se déroulant sur le territoire de la métropole. Elle est accessible sur brest.fr mais une liste de 500 destinataires en reçoit une version papier.

Ports de Brest

Cette revue tirée à 10 000 exemplaires paraît 2 fois par an. Elle est réalisée par des journalistes extérieurs et traite de toute question relative aux ports de Brest : actualité, projets urbains ou économiques. Elle s'adresse à la communauté portuaire dans son ensemble. Elle est également accessible sur le site web de la Collectivité.

Soyons sport

Cette newsletter rend compte du projet sportif territorial et de l'actualité sportive de la Ville, elle paraît semestriellement. On peut s'abonner par internet, mais elle est également tirée à 900 exemplaires à destination des associations et des partenaires.

Tandem

Tiré à 4 700 exemplaires, c'est le journal de communication interne de la Ville de Brest, de Brest métropole océane et des communes de Brest métropole océane. Il paraît six fois par an + 2 numéros hors-série. Le comité de rédaction est composé d'agents des services et des communes de Brest métropole océane. Il est adressé à l'ensemble du personnel, aux élus ainsi qu'aux villes avec lesquelles la Collectivité entretient des relations.

Personnel Infos

Cette publication est préparée par la Mission Dynamiques Internes de la direction des Ressources Humaines. Elle permet notamment de diffuser à l'ensemble des personnels les appels à candidature, l'actualité concernant la formation et les concours organisés ainsi que des informations pratiques.

Les Lettres d'information des pôles et services

Elles sont élaborées en interne et ont pour objectif d'informer sur l'activité des services dans leurs différents domaines de compétence. Leur rythme de parution est variable suivant les pôles et elles sont accessibles dans l'intranet :

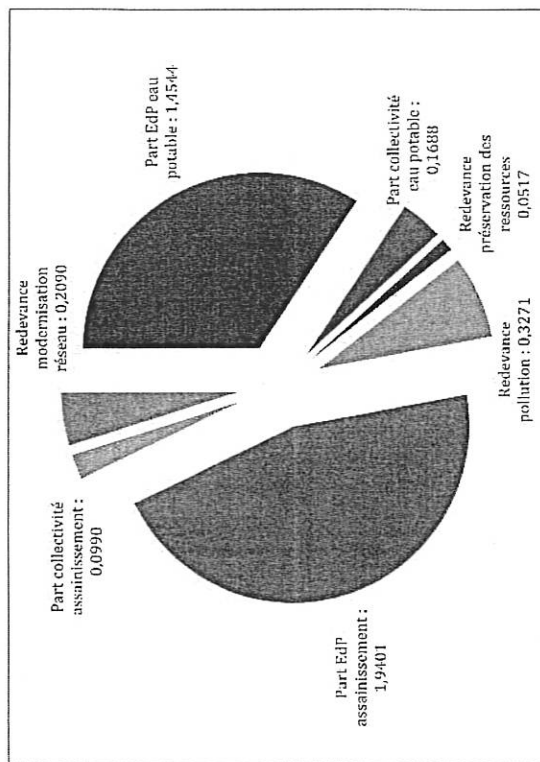
- Lettre d'information du Pôle Développement Economique et Urbain.
- Brèves du Pôle Espace Public et Environnement
- La Lettre d'information de la mission Stratégie Métropolitaine et Prospective.

aux normes sécurité des installations au regard des risques électriques, de chute, de noyade ...). La encore, la démarche se poursuivra en 2015 et 2016.

6. Le prix de l'eau et son évolution

6.1 Le prix de vente du mètre cube

Le prix de vente du m³ d'eau (hors abonnement) incluant l'eau potable et l'assainissement s'élève à **4,25 € TTC** au 1^{er} janvier 2015 contre **4,203 € TTC** au 1^{er} janvier 2014, soit une stabilité du prix. La décomposition de ce prix en fonction des différents éléments de facturation est présentée ci-dessous.



PRIX DU M³ D'EAU (HORS ABONNEMENT) AU 1^{ER} JANVIER 2015 : 4,25 € TTC

Les redevances de l'Agence de l'Eau représentent 13,8 % du prix de l'eau. Regroupées au sein du bassin versant Loire-Bretagne, elles permettent de cofinancer des interventions d'intérêt commun au bassin pour l'eau et les milieux aquatiques (cf détail des utilisations en annexe 1)



**ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL
COMMUNAL**
Liste et montant des aides proposées
Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 03 décembre 2015

➤ Aide aux parents d'enfants atteints d'un handicap :

- Aide aux parents d'enfants de moins de 20 ans bénéficiant de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (A.E.E.H.).

Une aide mensuelle sera versée aux agents sur demande et présentation de la notification d'A.E.E.H. établie par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. L'aide sera modulée en fonction de la catégorie retenue par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) en fonction du handicap et des critères servant de base au versement de l'A.E.E.H. et de ses compléments.

Allocation de base	CAT1	CAT 2	CAT 3	CAT 4	CAT 5	CAT 6
Classement CDAPH	20 €	40 €	60 €	80 €	100 €	120 €
Aide communale mensuelle						140 €

- Allocation pour enfants de 20 à 27 ans étudiants ou apprentis, atteints d'un handicap.

Une aide mensuelle de 121 € sera versée aux agents sur demande et présentation de justificatifs.

- Aide aux séjours en centre de vacances spécialisé pour enfants handicapés.

Une aide de 19,68 €/jour, limité à 21 jours par an, pourra être versée par la commune sur présentation de justificatifs.

➤ Prestation pour la garde de jeunes enfants (0-3 ans) :

Application de la circulaire du Ministère de la fonction publique n° 11-3407C du 28/11/2011. Le CESU « garde d'enfant » est soumis à condition de ressources. Montant de l'aide : de 220 € à 655 € annuel, versée sous forme de Chèques Emplois Services Universel (C.E.S.U.) et modulée en fonction du revenu fiscal de référence.

Critères d'attribution :

Peuvent bénéficier de CESU garde d'enfant :

- Les agents titulaires, stagiaires et contractuels après 6 mois d'ancienneté sans interruption dans la collectivité. Cette prestation n'est versée qu'une fois pour un couple d'agents publics.
- Le droit à CESU garde d'enfant est ouvert à compter de la fin du congé de maternité ou d'adoption.

Les enfants concernés sont :

- Les enfants à la charge effective du demandeur,
- Le(s) enfant(s) de moins de 3 ans avant la fin de l'année civile gardé(s) à titre onéreux, par un salarié occupant un emploi prévu à l'article L129-1 du code du travail ou assistants maternels agréés ; ou enfant gardé via un organisme agréé fournissant une prestation de service.
- Pour un enfant qui atteint l'âge de 3 ans en cours d'année, le montant de la prestation est calculé au prorata du nombre de mois jusqu'au 3^{ème} anniversaire.
- La garde de l'enfant doit se faire durant les heures de travail de l'agent bénéficiaire.

➤ Séjour des mères de familles accompagnées d'un enfant de moins de 5 ans dans un établissement de repos ou de convalescence :

Une aide de 22.35 €/jour, à partir du 15^{ème} jour de présence dans l'établissement et limité à 35 jours par an pourra être versée.

➤ Séjours linguistiques (séjour à l'étranger destiné à l'apprentissage d'une langue étrangère) :

Le montant de l'aide versé par la collectivité varie en fonction de l'âge de l'enfant :

- Enfants de - de 13 ans : 7,17 €/jour limité à 21 jours par an.
- Enfants de 13 à 18 ans : 10,87 €/jour limité à 21 jours par an.

L'aide sera versée une fois le séjour effectué.

➤ Séjour des enfants de moins de 18 ans en classes de neige, en classe de mer, et autres séjours éducatifs (hors séjours linguistiques) :

- Forfait pour 21 jours et plus : 74,37 €
 - Séjours inférieurs à 21 jours, par jour : 3,53 €
- L'aide sera versée une fois le séjour effectué.

➤ Bons pour l'achat de cadeaux de Noël pour les enfants du personnel :

La collectivité octroie aux agents des bons pour l'achat d'un cadeau de Noël à leur(s) enfant(s). D'une valeur unitaire de 30 €, il concerne les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans inclus à la date de l'arbre de Noël.

➤ Billetterie loisirs ou culturelle à destination des enfants du personnel — fêtes de fin d'années :

- Un billet par enfant (jusqu'à 12 ans inclus) et un billet accompagnant pour se rendre à un spectacle de Noël choisi par la collectivité.
- Accès gratuit au spectacle de Noël inscrit à la programmation culturelle de la commune aux enfants (jusqu'à 12 ans inclus) et aux parents accompagnants.

➤ Cartes ou bons cadeaux à l'occasion des départs en retraite :

La collectivité octroie aux agents prenant leur retraite un bon cadeau d'une valeur de 150 €.

- Dans le cadre de la cohésion sociale dans la collectivité, des actions collectives ponctuelles au bénéfice des agents peuvent être mises en œuvre telles que sorties de groupe, repas annuel, goûter de Noël, etc...

BENEFICIAIRES :

L'ensemble des agents au service de la collectivité : agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public ou privé, sous réserve de la présence dans les effectifs depuis plus de 6 mois sans interruption, au moment de l'évènement justifiant le versement de la prestation (sauf bons pour l'achat de cadeaux de Noël pour les enfants du personnel et billetterie à destination des enfants pour les fêtes de fin d'année qui concernent l'ensemble des agents en contrat au moment des festivités).

A l'exception des bons-cadeaux et de la billetterie culturelle pour les enfants, le versement de l'aide sera subordonné à la demande de l'agent qui produira l'ensemble des justificatifs demandés. L'étude de la demande se fera à réception de l'ensemble des pièces sollicitées.

Par ailleurs, il est rappelé que la commune adhère à la convention du Comité des œuvres sociales de Brest métropole océane. Le personnel communal peut donc bénéficier de l'ensemble des prestations complémentaires mises en œuvre par le COS.